

Canada	Edition quotidienne	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)		
E.-Unis et Empire Britannique		8.00
UNION POSTALE		10.00
Canada	Edition hebdomadaire	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE		3.00

Il faut voir et faire voir l'obstacle!

Les rapides observations qui vont suivre sont nées d'un mot entendu au hasard, — un mot de patriote alarmé.

— C'est un malheur que l'obstacle (l'auteur faisait évidemment allusion à l'influence bureaucratique contre laquelle luttent nos pères et à certaines persécutions particulièrement brutales), c'est un malheur que l'obstacle soit disparu! Cela nous a fait lâcher prise et relâcher notre effort...

Le malheur, ce n'est vraiment pas que l'obstacle soit disparu: il subsiste sous des formes multiples; le malheur, c'est que cet obstacle, nous ne soyons plus, trop souvent, assez clairvoyants pour en déceler la présence, même quand nous sommes face à face avec lui.

Le malheur encore, c'est que cet obstacle sauveur dont parlait Lamarche, nous ne sachions trop souvent encore l'apercevoir que sous des formes historiques et périmées: l'Iroquois armé du tomahawk ou le tyranne bureaucrate.

* * *

Et l'important, le nécessaire, l'urgent, c'est d'aller aux réalités, de les voir et de les faire voir, afin qu'elles provoquent d'utiles réactions.

Tous les jours ou presque, nous citons des cas où les pouvoirs publics, en dépit du texte constitutionnel qui proclame l'égalité théorique des deux langues officielles du pays, se moquent des droits du français. — L'obstacle n'est-il pas là toujours, provocateur et, si nous le voulons, sauveur?

Tous les jours ou presque, nous pourrions montrer que, de cette situation inférieure de notre langue, nous sommes nous-mêmes, et dans une trop large mesure, responsables. — Là encore l'obstacle n'existe-t-il point, dangereux et lamentable et qui devrait susciter en nous-mêmes les plus violentes réactions?

Tous les jours nous pourrions montrer que la situation des Canadiens français, dans le domaine économique, est lamentablement au-dessous de ce qu'elle devrait être; tous les jours nous pourrions montrer que, dans une large mesure, c'est notre faute. — L'obstacle n'est-il pas d'assez grosses dimensions pour susciter la résistance?

Tous les jours, nous entendons des pères de famille se poser avec angoisse cette dure question: Que feront-nous de nos enfants? Où trouveront-ils, dans les années à venir, leur place et leur vie? — N'est-ce point, sous une autre forme, un aussi grave obstacle que celui qui hantait la pensée de nos ancêtres? Ne devrait-il pas inciter à d'assez énergiques résolutions?...

* * *

Pour qui prend la peine d'ouvrir les yeux et de regarder autour de soi, il est évident que, dans l'apparente tranquillité de notre temps, le peuple canadien-français vit l'une des plus dangereuses périodes de son histoire. La crise n'a fait qu'ajouter à des difficultés qui subsistent, même si les affaires reprennent. Nous avons à faire face à toutes les misères d'un peuple minoritaire, à toutes les difficultés de la vie urbaine, aggravées par le mélange des races et des croyances; à toutes les difficultés aussi d'une vie rurale angoissante pour qui sait en voir la réalité vraie. Cette longue théorie des maux abandonnés, dont le Soleil parlait l'autre jour avec une douloureuse éloquence, n'est-ce point un assez cruel symptôme?

L'obstacle vu, pour tous les hommes de coeur et de bon sens, c'est un appel au courage et au travail.

Sachons donc voir, partout, dans tous les domaines et sous toutes les formes, en nous et hors de nous, les obstacles qui s'opposent à notre progrès, qui menacent, en fait, notre vie.

Et sachons, autour de nous, les pointer d'un doigt ferme.

* * *

La Saint-Jean-Baptiste va provoquer beaucoup de discours. Qu'on en profite pour déchirer certains voiles, pour faire toucher de la main tant de dangers auxquels beaucoup ne paraissent point songer.

Nous ne sommes pas un peuple mort. Nous sommes encore capables de saines et vigoureuses réactions. Notre génération a vu des luttes, elle a vu des héros dignes de nos plus belles années. Une jeunesse se lève qui autorise de larges espérances.

Une fois encore, suivant le mot historique de Lamarche, l'obstacle peut être sauveur.

Mais, nous lassons point de le répéter, cet obstacle, il faut le voir, — et le faire voir!

OMER HEROUX

L'actualité

"Mon petit pays"

Depuis quelques semaines déjà — le temps passe vite pour les débiteurs — et lentement pour les créanciers — repose sur ma table de travail une plaquette d'un bleu tendre de ciel septentrional et qui j'aurais bien voulu ouvrir plus tôt; car je pressentais les délicats plaisirs qu'elle me réservait.

Cette plaquette qui s'intitule Mon Petit Pays et constitue le no 2 de la série "C" des pages trifluorées a en effet pour auteur Sylvain, l'un de mes vieux camarades que j'ai déjà présenté gauchement à nos lecteurs. D'abord, parce que mon ami Sylvain tient à conserver l'onomatopée, c'est tout juste s'il permet que l'on dise qu'il est chirurgien de son état et qu'il mainte plus souvent le scalpel que la plume; et, ensuite, parce que la critique littéraire n'est pas dans mes cordes: je goûte une jolie page ou une page que je trouve jolie, sans la disséquer. Le critique me fait l'effet d'être une sorte de bolaniste qui déchiquette une fleur, histoire de prononcer un mot savant sur chaque blessure qu'il lui fait. Souvent aussi le critique voit dans une oeuvre ce que l'auteur n'y a jamais mis et omet de voir ce qu'il y a mis. Il fait songer à ces importuns qui, en conversation, finissent vos phrases, sous prétexte d'achever votre pensée ou répondent à côté d'une objection parce qu'ils n'entendent et n'écoulent qu'eux-mêmes.

Je ne prétends donc pas faire la critique de la plaquette de mon ami Sylvain, mais dire tout uniment qu'elle soignée qu'elle m'a procuré.

Je ne sais plus quel collègue de Sylvain disait un jour qu'il avait passé sa vie à disséquer et que jamais il n'avait vu la trace d'une

érable meurt. Au temps des enseignes françaises, Anniversaire, le Castor, le Mouton et le Loup, vous retrouverez le même don d'évocation, le même rythme qui fait de cette prose de la prosodie et le même souci minutieux, du choix des mots. Ce souci est presque trop minutieux; Sylvain évoque ces mosaïstes qui cherchent des heures et des jours dans l'éclat de marbre la veine qui rendra la couleur avec la nuance la plus fidèle.

La littérature, c'est pour lui le violon d'Ingres, mais on sent que les doigts caressent le col de l'instrument avec plus de passion que le scalpel pourrissant si dextrement manié qu'il accomplit — la modestie de Sylvain ne peut être blessée de cette vérité à travers le masque de l'anonymat — des merveilles et lui assure l'une des plus solides réputations littéraires qui soient au pays de Québec.

Cette mosaïque, cette belle œuvre, comme disaient les anciens qu'il aime tant, baigne dans une lumière vibrante, d'une prodigieuse chaleur: l'amour du pays.

Sylvain a vécu à l'étranger; il y a même vécu longtemps. Le premier contact a été rude puis il s'est pris à aimer la France, la France provinciale qu'il a bien connue et même Paris, la grande ville agitée et fiévreuse.

Mais revenu vers son petit pays, il l'a observé, il l'a comparé, il l'a apprécié et il s'est pris d'une folle passion pour lui, passion qui ne va pas sans souffrances (n'est-ce pas le sort même des passions?) comme on a pu le voir dans les reproches vifs qu'il adresse à la vieille maison de pierre maillée comme une fille.

L. D.

Bloc-notes

Pour faire sourire

Le Soleil parle avec gravité de "la politique de dénigrement" qui fait partie du menu quotidien "du Devoir", qui n'aurait pas, selon le Soleil, "le régime libéral en particulier odeur de sainteté". Nous ne savions pas que ce régime québécois eût été canonisé. Et quant à le dénigrer, nous n'avons pas besoin de nous en défendre, pour la raison que le reproche porte à faux. A preuve, le Soleil lui-même cite assez souvent des réflexions du Devoir favorables à tel ou tel acte du gouvernement québécois. Cela prouve qu'il n'y a de notre part aucun dénigrement. Nous usons de notre libre droit de critique raisonnable, c'est tout. Nous comprenons que le Soleil n'y entende rien, lui qui éblouit la clarté des rayons sortis du trésor provincial. Il ne voit rien du tout, même si le soleil du bon Dieu en a, et de grandes. Les reproches du Soleil sont amusants; ils font sourire, surtout quand l'on sait que s'il n'était si bien traité à même les fonds publics, il ne trouverait pas tout irréprochable, des actes du régime. Et puisqu'il est bien payé, il croit ferme au dogme, qu'il a lui-même imaginé, de l'infailibilité du gouvernement. Et si on le trouve bien. Laissons-le à son aveugle foi. Mais parce qu'il est aveugle, faudrait-il que personne ne lui dise rien?

A propos de Russell

Un organe bien faisait l'autre jour force compliments à M. Dupré, qui aurait sauvé le comté de Russell (Ontario), aux Franco-Ontariens. M. Dupré? Et tout seul? Mais qui donc a vivement protesté, au petit comité nommé par M. Bennett pour tâcher de régler le différend, presque insoluble, du remaniement de la carte électorale? M. Dupré? Il n'en était pas. Le vrai, c'est que M. Lapointe a fait, à ce sujet, un vif appel à M. Perley, et que sans cette intervention qui détermina M. Perley à user de toute son influence à l'endroit des Franco-Ontariens, auprès de M. Bennett, Russell était perdu. S'il est resté presque intact, M. Lapointe et Perley en sont d'abord responsables. Il ne faudrait pas priver l'un et l'autre de leurs mérites certains en cette affaire pour les donner à quelqu'un qui a opiné du bonnet, M. Bennett ayant parlé.

Tramways

Dans presque toutes les capitales européennes, le tramway s'en va. Il n'y a pas des mois, l'on était à la faire disparaître net du centre de Paris, pour le reléguer à la périphérie, en attendant qu'il cesse de circuler. Les autobus, d'une part, et les transports souterrains de l'autre le chassent peu à peu de partout. Et puis la hausse constante du prix des billets contribue à cette disparition. Le tramway, dans les grandes villes comme New-York, Londres, Paris, et même Montréal, est un embarras de plus en plus grand. L'on comprend que les compagnies ayant le monopole de ce mode de transport entendent l'exercer pour aussi longtemps qu'elles pourront le garder. Mais elles doivent se préparer à l'élimination complète et au remplacement des tramways par des moyens de transport plus élastiques, si l'on peut dire, moins encombrants et plus adaptables aux exigences légitimes du public qui paie et voyage.

Juifs et Espagnols

Les journaux américains débordent d'informations de tout genre au sujet des traitements que reçoivent les Juifs d'Allemagne, de la

M. Bennett demande la stabilisation immédiate du change et le redressement des prix de gros (Voir page 3)

La Commission fédérale de la Radio

Les qualités des commissaires et la pétouidière du régime présent — Pourquoi trois postes sur les mêmes programmes? — A qui cela profite-t-il? — Anarchie et gaspillage

SI L'ON SE DECIDAIT ENFIN A AGIR LOGIQUEMENT?

La Commission canadienne de la radio, après avoir médité longuement sur les moyens propres à assurer le bonheur du contribuable radiophile, nous offre une série de programmes. Elle a été jusqu'ici bien inspirée dans son choix, car les concerts de la C.C.R. sont très intéressants. Nous lui devons d'entendre de nouveau le Trio Lyrique, une des plus parfaites organisations musicales du Canada, des concerts de musique de chambre excellents, de bons orchestres, de l'opérette, etc.

Mais tout ne semble pas rose dans la vie agitée de la Commission. Son président, pour avoir été trop fertile en entrevues, s'est fait rabrouer en pleine Chambre, tandis que M. Maher servait de tête de Turc aux journaux oppositionalistes.

La Commission laisse l'impression de patager dans un marécage sans fond et sans rives. Chargée d'organiser la radio canadienne, elle reste impuissante et désemparée devant des difficultés et des complications sans cesse renaissantes.

Elle se trouve en effet dans une agréable situation: Elle doit ménager à la fois les intérêts des hommes et des partis politiques, ne pas froisser les susceptibilités financières des propriétaires de stations privées, ni les menues vanités de tous les groupes et villages qui aspirent à l'honneur d'éblouir le public radiophile; elle veut organiser un nouveau réseau radiophonique complet et efficace sans déranger l'ancien qui ne vaut rien, plaire au gouvernement, à l'opposition, à la population, le tout sans gaspiller l'argent des contribuables.

Pas par le bon bout

La tâche, quoique difficile, eût été pratiquable si la Commission avait commencé par le commencement. Mais elle a procédé à rebours du sens commun. Nous ne discutons pas la compétence des commissaires. Nous sommes heureux, au contraire, de reconnaître que le lieutenant-colonel Steele est l'un des meilleurs techniciens de la radio au Canada, que M. Charlesworth est un homme de goût, critique averti et que M. Maher a de solides qualités. Mais les qualités et les dons personnels de ces messieurs ne changent rien à la situation de fait, aux abus et au gaspillage que la Commission fait des deniers publics.

Ainsi elle fait irradier ses programmes à Montréal, par deux des trois stations locales ou par les trois en même temps, alors que le bon sens et l'économie la plus élémentaire lui commandent de ne louer qu'un seul poste, pourvu qu'il soit le plus puissant. Car pourquoi payer deux ou trois stations locales pour irradier le même programme, dans le même temps et dans la même région, lorsqu'un seul poste suffit? Nous ignorons si la Commission paie les frais d'émission des trois stations. Nous avons lieu de le supposer, car la modestie bien connue de la Presse ou de la Patrie ne les empêcherait pas de proclamer à leurs auditeurs qu'elles irradient gratuitement et par courtoisie les programmes de la Commission. Et alors c'est un gaspillage éhonté qui devrait être qualifié plus durement.

Chaque soir, en effet, la Commission dépense en pure perte de à deux cents dollars, et elle le sait!

Les commissaires diront: "Mais nous ne pouvons faire autrement. Nous sommes obligés de choisir le poste de la Presse qui dessert la plus grande région. Mais si nous ne louons que le poste de la Presse, la Patrie va réclamer et M. Hector Bender, bon conservateur, un des amis du parti qui nous a créés, ne sera pas content. Donc, nous sommes obligés de louer les autres postes locaux".

Mais la Commission n'ignore pas non plus qu'elle n'a pas été créée pour faire la finance de la Patrie ou de la Presse et que vous et moi ne payons pas deux dollars chaque année pour permettre à la Commission de jeter notre argent à l'eau. Cet argent n'appartient pas à la Commission; c'est le nôtre et elle devrait se le rappeler. Si la Presse fait de l'argent et que la Patrie n'en fait pas, c'est malheureux pour la Patrie, mais cela ne regarde pas la Commission.

La Commission devrait aussi expliquer aux contribuables pourquoi elle prend leur argent pour substituer ses concerts à ceux que les stations émettrices ou les annonceurs payaient jusqu'ici. Nous ne sachons pas que la Commission ait

été chargée par le Parlement de garantir les dividendes de la Presse ou de la Patrie. Car les concerts de la C.C.R. ne font en somme que déplacer les concerts payés jusqu'ici par les stations émettrices.

Et puis où allons-nous avec ce régime? Quand la Commission aura dépensé le million de dollars produit par les licences pour payer des cachets de location à la Presse ou alimenter le poste politique de la Patrie, elle sera dans la même position; elle n'aura pas fait un pas de plus. Mais elle aura dépensé un million de dollars de notre argent pour des concerts que nous recevions jusqu'ici sans frais. En effet, l'an prochain, si la Commission continue sa politique actuelle, nous serons encore vis-à-vis de rien.

Tout cela parce que la Commission aura procédé au rebours du sens commun.

Le vrai commencement

Elle devait au préalable construire son réseau radiophonique à même le million de dollars que les amateurs paient annuellement. Après deux années, le réseau des grands postes eût été construit, organisé en coopération avec les postes secondaires et payé. Alors la Commission aurait commencé l'organisation de ses programmes. Elle aurait loué des heures d'émission au annonceurs, équilibré ainsi une grosse partie de ses dépenses techniques sinon tout et avec notre million de dollars nous aurions eu non seulement un régime de grands stations, mais des programmes d'une qualité tout à fait supérieure.

Parce que la Commission a commencé par la fin, elle s'est vue forcée de faire face aux appétits des stations privées, de subir les exigences partiales, la sollicitation des faiseurs et des brasseurs d'affaires; elle s'est plongée volontairement dans d'innombrables embarras.

Toutefois, il convient de faire la juste part des responsabilités. Si la Commission patage de façon si lamentable, c'est que le gouvernement fédéral l'y a poussée délibérément.

Livrée à l'anarchie

Car elle se trouve dans une situation impossible. La loi de la radio est rédigée de telle sorte qu'au lieu d'aider la Commission, de lui donner un appui ferme et nécessaire, de la délivrer malgré elle des sollicitations opportunistes et partiales, elle la laisse au contraire livrée à toutes les embûches.

Parce que la Commission a le droit de tout faire, parce qu'elle n'a d'autre directive que son bon vouloir, elle est livrée à l'anarchie.

Si la loi avait dit à la Commission: D'ici trois ans, vous devrez d'abord établir un réseau radiophonique suffisant pour desservir la population canadienne, dont sept postes de 50 kilowatts (ou moins, car nous ne suggérons ce nombre que pour exemple);

Si la loi avait dit: "Vous n'expropriez les stations émettrices existantes qu'en tant qu'elles pourront être utilisées pour desservir certaines régions, en vous fondant sur le coût du matériel, plus 20 ou 30 pour cent";

Si la loi avait dit: "Tous les postes privés ne devront pas irradier sur plus de 100 watts", la Commission échappait tout de suite à une infinité de tracasseries et d'ennuis. Elle aurait pu répondre aux sollicitateurs: "Monsieur, nous regrettons, mais la loi nous force à suivre telle ligne de conduite et nous devons refuser votre demande".

Or le gouvernement a mis de côté le rapport de la Commission Royale, le rapport du comité parlementaire. Au lieu de prendre ses responsabilités, il a tout jeté sur le dos du nouvel organisme. Le résultat était inévitable. Les politiciens, brasseurs d'affaires, propriétaires de stations ont tirillé la Commission en tous sens, avec le résultat que ladite Commission n'a rien fait qu'accumuler les bévues.

A Montréal

La radio montréalaise nous en donne la plus belle démonstration. Pour irradier ses programmes, la Commission loue le poste CKAC. Mais aussitôt les deux autres arrivent, hérissés d'un juste courroux: Vous louez le poste de la Presse; pourquoi ne louez-vous pas les autres? Vous pouvez le faire; et n'oubliez pas que c'est un gouvernement bleu qui vous a nommés.

La Commission doit louer forcément CKAC, parce que les deux autres postes ne couvrent que le tiers

du territoire desservi par CKAC. Et elle n'ose pas déplaire à la Patrie. Elle simplifie le problème en louant les trois postes aux dépens des contribuables.

La Commission pourrait construire de nouveaux postes émetteurs. Mais elle peut aussi n'en pas construire. Et les amis, les propriétaires de postes arrivent pour lui dire: Vous n'êtes pas obligés d'acheter un nouveau poste de 50 kw; prenez ou louez le nôtre. Car lorsque les élections arriveront...

Et la Commission a le respect naturel des lendemains d'élections.

La Commission pourrait exproprier les postes existants pour former le réseau national. Mais la loi laisse la Commission libre de payer le goodwill qui, à toutes fins pratiques, grimpierait le prix d'achat à des hauteurs astronomiques. Et quand le vendeur possède un journal puissant, ou un journal sympathique au parti au pouvoir, la Commission est très ennuyée.

La Commission pourrait enfin ne pas s'occuper des postes privés et procéder à l'érection de stations nouvelles, au point. Mais les politiciens, les amis, les propriétaires des stations s'ennuient, toutes dents et griffes dehors:

"La loi ne vous oblige pas à construire des postes nouveaux; vous pouvez louer des heures d'émission. Ça aiderait la caisse et le journal." Et la Commission loue des heures.

Aussi, en tenant pour acquis que l'on peut difficilement exiger des commissaires des vertus spartiates, une intransigence farouche, faut-il tant blâmer la Commission?

Le gouvernement répondra: La Commission a voulu construire des postes puissants, monter tout le système, mais les libéraux lui refusent de nouveaux crédits.

Et qui blâmera les libéraux de leur opposition? Au lieu de présenter une loi qui donne toutes les garanties d'indépendance politique qui place la Commission à l'abri des manipulations et des tractations du genre le moins recommandable, le gouvernement a tout fait pour constituer un instrument de partisanerie. Nous ne prétendons pas que la Commission en fait, mais la loi ne nous donne aucune garantie la-contraire.

Le gouvernement devra amender la loi, libérer la Commission, lui tracer une route qui lui permette de donner son plein effort.

MARC ONI

Départ du R. P. Théodoric Paré pour Rome

Le nouveau définitiveur général des Franciscains pour le Canada partira demain matin — Aux Trois-Rivières

Le R. P. Théodoric Paré, O.F.M., curé de la paroisse Notre-Dame des Sept-Allégées, des Trois-Rivières, récemment nommé définitiveur général des Franciscains pour le Canada, à Rome, s'embarquera demain matin à bord du *Duchess of Richmond*, du Pacifique Canadien, à destination de la France et ensuite de l'Italie.

A l'heure présente, le Révérend Père est en visite dans sa famille, à Saint-Vincent de Paul.

Non seulement les paroissiens de Notre-Dame des Sept-Allégées, mais les citoyens de toute la ville des Trois-Rivières ont tenu à marquer leur estime envers ce religieux lors de son départ. Mardi midi un déjeuner réunissait en plus des religieux de la maison, S. E. Mgr A.-O. Comtois, évêque-auxiliaire des Trois-Rivières, M. G.-H. Robichon, maire de la ville, les RR. PP. Joseph-Alfred, Fernand, Ludolphe, Vincent, O.F.M., ainsi que MM. les abbés Donat Fréchette, J.-O. Landry, Emile Cloutier et autres.

Après une dernière prière au pied de l'autel, le Révérend Père définitiveur apparut sur le perron de l'église. Devant lui s'étendaient la foule des paroissiens et des enfants de toutes les écoles. Ce n'est pas sans regret que cette foule qui savait l'apprécier depuis les six années qu'il était leur pasteur, le vit s'éloigner dans l'auto de M. l'échevin Omer Laroche. Derrière l'auto de M. Laroche, qui conduisit le Père Paré jusqu'à Montréal et ensuite à Saint-Vincent de Paul, venaient de nombreuses autres voitures, conduites par les principaux citoyens et paroissiens, notamment MM. Léo Lambert, marchand, Arthur Carignan, M. Provencher, J. Hamel, Arthur Allard, Léo Trépanier, J.-L. Sanschagrin, Alphonse Dugré et autres. Plusieurs accompagnèrent le R. P. curé jusqu'à Montréal. Le R. P. Ludolphe Ayotte, premier vicaire de la paroisse, avait pris place dans l'auto de M. Laroche.

M. Henry deviendrait sénateur

Londres, 15. (S.P.C.) — Dans un discours prononcé à une réunion libérale, M. Mitchell F. Hepburn, chef des libéraux ontariens, a dit que, d'après ses informations, M. George S. Henry, résignerait les fonctions de premier ministre pour devenir sénateur, et que le procureur général, M. W. H. Price, lui succéderait.

Les oeuvres rédemptoristiques

Les pèlerinages

Nous avons publié vendredi, samedi et lundi derniers, des fort intéressantes notes sur l'histoire et les oeuvres des Rédemptoristes. Par suite d'un accident, les pages suivantes, relatives à l'oeuvre des pèlerinages et dues au R. P. J.-Gilbert Morin, C. S. R., se sont trouvées omises de la publication générale. On nous saura gré de les donner ici. Elles complètent un dossier précieux.

L'oeuvre des pèlerinages

Les lieux de pèlerinage sont en droit de mission perpétuelle. Voilà pourquoi les Rédemptoristes ne craignent point d'en accepter la direction. Les Rédemptoristes dirigent actuellement onze pèlerinages dont le plus fameux est assurément celui de Sainte-Anne de Beauré.

Sainte-Anne de Beauré. La Bonne Sainte Anne reçoit à Beauré depuis trois siècles un culte tout particulier du peuple canadien qui se fait un devoir d'y venir honorer sa puissante Patronne. Les Rédemptoristes ont la charge du sanctuaire depuis 1879. Le nombre des pèlerins s'élevait alors à 42,000 pour cette année. Il a toujours été grossissant jusqu'à dépasser le demi-million depuis déjà plusieurs années.

L'an dernier, malgré la crise, le sanctuaire accueillait 121 pèlerinages organisés et 73,900 autos amenant au pied de la Bonne Sainte Anne 461,789 pèlerins ou visiteurs. Il se disait au sanctuaire l'an passé 13,500 messes et s'y distribuait 297,000 communions. Le jour de la fête de Sainte Anne (26 juillet) plus de 20,000 personnes sont passées par le sanctuaire. On espère bien que le nombre sera plus grand encore cette année.

Notre-Dame de l'Apparition (au Brésil). Ce sanctuaire dédié à la Sainte Vierge, patronne du Brésil, et confié à la Congrégation des Rédemptoristes depuis 1894, est un centre de dévotion pour tout le pays. 200,000 pèlerins s'y rendent chaque année. Lors du 25ème anniversaire du couronnement de la statue miraculeuse de la Sainte Vierge, en 1929, accourut une foule de 30,000 à 40,000 fidèles ayant à leur tête 28 évêques et archevêques. 15,900 communions furent distribuées ce jour-là.

Pour le Brésil, mentionnons encore deux autres pèlerinages desservis par les Rédemptoristes, *Notre-Dame de Penha*, en l'honneur de la Sainte Vierge, et *Conchionhas do Campo*, où l'on vénère une image miraculeuse dite du "Seigneur Bon Jésus". Ces deux pèlerinages sont plutôt d'intérêt local.

Pèlerinage de Buga (Colombie). Les Rédemptoristes ont depuis 1884 la direction de ce pèlerinage où l'on vénère un crucifix miraculeux appelé le "Seigneur des miracles". Les 100,000 communions distribuées chaque année dans ce sanctuaire disent assez haut le travail apostolique que les Rédemptoristes accomplissent.

Sanctuaire de la Vierge d'Orope (Italie). L'antique sanctuaire

L'exposition de l'Ecole technique

Les travaux des élèves

L'exposition des élèves de l'Ecole Technique offre cette année un intérêt qui ne le cède en rien à celui des années précédentes. La direction de l'Ecole vise à outiller ses élèves de plus en plus au point de vue matériel par la fabrication par eux, et pour eux, de machines, et au point de vue intellectuel par les connaissances théoriques qu'elle leur donne. De cette sorte, à leur sortie de l'Ecole les élèves peuvent ouvrir à bon compte un atelier qui leur permettra d'exécuter des travaux de nature à leur procurer un bénéfice appréciable. L'Ecole, en même temps, atteint un autre but: la propagation de la petite industrie et de l'artisanat.

Les journalistes ont visité hier soir l'exposition en compagnie de M. Alphonse Bélanger, principal de l'Ecole, et de plusieurs professeurs. Ils en sont sortis avec l'espoir de voir enfin les nôtres se tailler peu à peu une place dans l'industrie, dans les métiers.

A l'entrée se trouvent les étalages de la fonderie, de la forge d'art, de la modèlerie, de l'ajustage. On y voit, v. g., le processus de fabrication d'un moteur, dessin en bois, coulage, ajustage des pièces, etc. Il va sans dire que ces moteurs fonctionnent à merveille et qu'ils ont un rassurant ronronnement. On y voit de nombreuses pièces coulées à l'état brut.

Un des exhibits qui retiennent l'attention est le lampadaire de fer forgé suspendu en face de la porte d'entrée principale. Il nous fait voir ce que peuvent parvenir à fabriquer, après peu de temps, les élèves de l'Ecole qui s'appliquent.

Parmi les machines fabriquées par les élèves, on note: une sauteuse (servant à découper les casse-tête chinois), une scie à ruban, une raboteuse, etc. Ce sont de telles machines, indispensables pour les travaux de menuiserie, que l'Ecole continuera de fabriquer pour ses élèves.

Pour haler avec le "Devoir"

A Maisonneuve ce soir

Concours de la chorale et de l'orchestre de Maisonneuve — Comédie par le Cercle — Patronage de M. le curé J.-C. Chaumont — Présidence du Dr J.-B. Prince et de M. Louis Dupire — Allocutions de MM. Omer Héroux et Paul Simard

Pour haler avec le "Devoir", le Comité des Lecteurs de Maisonneuve donne sa séance publique paroissiale, ce soir, à la salle de l'Ecole Gnomedey, boulevard Morgan, à 8 heures 15. Cette soirée a lieu sous le haut patronage de M. l'abbé J.-C. Chaumont, curé de la paroisse du Très-Saint Nom de Jésus, et la présidence conjointe de M. le Dr Jean-Baptiste Prince, président des Amis du "Devoir", qui prononcera une allocution, et de M. Louis Dupire, secrétaire de la rédaction au "Devoir". M. Omer Héroux, rédacteur en chef au "Devoir", parlera à la même soirée, ainsi que M. Paul Simard, représentant les Jeunes-Canadiens. Le Cercle de Maisonneuve interprétera une brève comédie: "La Maison Tranquille", et la chorale et l'orchestre de Maisonneuve se feront entendre.

REUNION PUBLIQUE A SAINT-PIERRE CE SOIR

Le Comité invite les paroissiens à une assemblée en faveur du "Devoir" — Bienvenue à tous

Le Comité de la paroisse Saint-Pierre invite les paroissiens à assister, ce soir, à une réunion publique qui se tiendra à la salle paroissiale, 1160 rue Fenet, à 8 heures 15. Plusieurs orateurs y prendront la parole et parleront de l'oeuvre du "Devoir". Bienvenue à tous.

A LA NATIVITE D'HOCHELAGA, VENDREDI

Soirée récréative — Folklore — Chant et musique — Allocation par M. Alfred Charpentier — Présidence de M. Adhémar Raynault

Le Comité des Lecteurs du "Devoir" de la paroisse La Nativité d'Hochelaga donne, vendredi soir, sa séance publique récréative et musicale, à la salle située à l'angle des rues Ontario et St-Germain. Le programme comprend plusieurs numéros de folklore par le trio Soucy, Lafleur et Soucy. Il y aura aussi du chant et de la musique. L'allocution de circonstance sera prononcée par M. Alfred Charpentier, président général des Syndicats Catholiques Nationaux. La présidence d'honneur de la soirée est confiée à M. Adhémar Raynault, membre du Conseil central de l'A.C.V. du Canada. L'entrée est de 25 sous. Cordiale bienvenue à tous.

Suit le programme de la soirée: 1. Entrée 2. Ouverture 3. Bienvenue, par M. Adhémar Raynault. 4. Chant: "Sur le Sol d'Amérique". 5. Trio Soucy-Lafleur-Soucy. 6. Chant. 7. Trio Soucy-Lafleur-Soucy. 8. Allocution, par M. Alfred Charpentier, président des Syndicats Catholiques. 9. Trio Soucy-Lafleur-Soucy. 10. Chant. 11. "O Canada".

Cette soirée est organisée par le Comité de La Nativité d'Hochelaga dont M. Alphonse Bougie est président, M. Roland Boudreau secrétaire, et M. Georges Breault, trésorier.

SOIREE A SAINT-NICOLAS D'AHUNTSIC

Séance patriotique paroissiale sous le patronage de M. le curé Albert Benoit — Comédie et chant — Adhésion de Jeune-Canada — Allocutions

Le lundi soir, 19 juin, le Comité de la paroisse Saint-Nicolas d'Ahuntsic donne une séance patriotique paroissiale, à la salle Laperte, coin des rues Lajeunesse et Kelly. Cette soirée est sous le haut patronage de M. l'abbé Albert Benoit, curé, et sous la présidence de M. Evariste Forest, président du Comité. Les Jeunes-Canadiens accordent leur collaboration à la séance et des orateurs distingués s'y feront entendre. Il y aura aussi une comédie et du chant. Un prix de présence sera donné à chaque assistant.

A LA NATIVITE D'HOCHELAGA

Ce soir, à 8 heures, le Comité des Lecteurs de la Nativité est prié de se réunir chez M. Adhémar Raynault, 3574 Ontario est. Tous ceux qui avaient charge de billets sont priés d'être présents pour rendre compte du travail accompli. Il sera question de la soirée publique.

A QUI S'ADRESSER

Tous les intéressés, officiers de Comités ou autres, sont priés de prendre note des détails suivants et de s'adresser directement aux personnes désignées dans leurs communications: Renseignements spéciaux: M. Lévis Lorrain, le "Devoir", HA. 1241; à l'heure du souper: CA. 3653-J.

Comité des Orateurs, président, M. Omer Côté, avocat, bureau: 359 Champ de Mars, HA. 5939; le soir: DU. 0924. Comité des Artistes, président, M. J.-H. Langevin, La Sauvegarde, HA. 7223; le soir: AT. 4810.

Pour les impressions, M. O.-D. Brosseau, le "Devoir", H. 1241; le soir: CA. 1532. Pour l'ouverture de dépôts: M. Hermine McUnier, le "Devoir", HA. 1241; le soir: AM. 1656.

NOTRE GRANDE FEUILLE DE PROPAGANDE

Tous ceux qui veulent s'en servir pour faire mieux connaître le "Devoir", peuvent obtenir à des conditions exceptionnelles cette feuille de propagande contenant des articles de MM. Omer Héroux, Georges Pelletier, Louis Dupire: "L'actualité", le "Carnet d'un grincheux", des Bloc-notes", une chronique de Jeanne, quelques "traits de plume", une nouvelle de Pierre l'Érmitte et des notes sur nos rédacteurs.

Pour la propagande, nous laissons à tous au prix coûtant:

300	1.00
500	1.60
1,000	3.00
2,000	5.75

On n'a qu'à s'adresser au "Devoir" pour l'obtenir à ces conditions.

Au kiosque de la menuiserie, on voit un grand nombre de pièces exécutées par les élèves de première année: escaliers en tire-bouchon, bancs de diverses dimensions, des tables pliantes à déjouner avec bancs à l'avant, etc. Mais nous ne sommes là qu'à la menuiserie, c'est-à-dire aux objets qui ne présentent pas encore de difficultés et qui s'exécutent généralement selon des lignes droites.

L'ébénisterie

Voici que nous passons à l'ébénisterie, section dont M. Jean-Marie Gauvreau a fait la réputation.

Le premier étalage se compose de petits meubles faits avec des restes de bois exotiques fournies à l'Ecole par une compagnie de la ville. C'est merveille de voir comment l'on peut utiliser ces restes avec profit et avec art.

A côté, vous voyez des pupitres de menuiserie importés et de menuiserie canadienne. Les deux couleurs s'allient et forment un joli ensemble. Les fauteuils y sont faits de bois canadien et de cuir entièrement canadien aussi. Ces pupitres et fauteuils sont destinés à l'Ecole de Sainte-Martine, qui vient de tenir une exposition. Heureuse école!

Et voici un magnifique mobilier de chambre à coucher en plaine onnée de la province de Québec. Il frappe par sa beauté et ses couleurs pâles. L'ébénisterie a eu recours à plusieurs sections de l'Ecole pour les appliques et autres décorations métalliques.

En continuant la visite, vous apercevez ensuite une chambre d'étudiant, d'étudiant qui n'étudie pas, fait observer M. Bélanger, en voulant dire que dans une telle chambre un jeune homme doit passer une bonne partie du temps à admirer ses meubles. Les meubles y sont faits de menuiserie ondulée de la province de Québec.

L'Ecole expose une réplique des petits meubles, tous de bois canadiens, de finis différents, commandés par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Enfin, le dernier étage se compose d'une sorte de pot-pourri de panneaux de menuiserie, de cerisier

qui ont des effets de papillons, etc., grâce à l'agencement des bois et des ondes. Vous y voyez aussi les tables les plus variées par la forme, comme la table gigogne, la table à thé, de même que par la disposition des pièces en damier, en pointes, etc.

Tout visiteur de cette exposition de l'ébénisterie ne peut que quitter l'Ecole convaincu qu'avec les bois canadiens, nous pouvons fabriquer de plus beaux meubles de plus beaux panneaux que tout ce que nous importons à grands frais de l'étranger. C'est une forme de penser nationalement que de meubler sa maison nationalement.

Contrat à la "Quebec Paving"

Pour construire une route à Ville Saint-Michel — Le coût sera de \$18,923, sans soumissions — Vive opposition

La Commission métropolitaine de Montréal a tenu une assemblée orageuse hier après-midi. La Commission a accordé sans soumissions le contrat pour construire une route à Ville Saint-Michel à la *Quebec Paving Company*. Ce contrat est accordé pour le pavage de la montée Saint-Michel, au coût de \$18,923.

Le Dr H.-A. Quintal, président de la Commission, explique qu'en mars dernier, la *Quebec Paving* demandait \$40,000 pour faire le travail. Subitement elle a baissé ses prix et offert d'exécuter les travaux pour \$18,923 dont \$8,246 payables comptant et le reste en remboursement de terrains achetés par la compagnie.

M. Alfred Filion, échevin de Saint-Edouard, a fait une lutte acharnée au projet. Il a présenté un amendement appuyé par MM. E. Leduc, de Lachine, et J.-B.-A. Mérimée, vérificateur de la ville, pour faire demander des soumissions. Le maire Jenkins, de Westmount, avait proposé, appuyé par les échevins Brunet et Schwartz, que le contrat fût donné à la *Quebec Paving*.

MM. Filion, Mérimée et Leduc ont voté pour l'amendement Filion, qui a été rejeté par MM. le maire Beaubien, d'Outremont, le maire Jenkins, de Westmount, le maire Léonard, de Lachine; le maire Léonard, de Montréal-Nord; James Ballantyne et les échevins Brunet, Schwartz et Léo Papineau.

Ils n'y assisteront plus

MM. les Drs F.-L. Demers et Z. Lesage, échevins de Montréal, et représentants de la ville dans la Commission d'hygiène, ont décidé de ne plus assister aux séances de la Commission tant qu'ils ne recevront pas l'indemnité de \$25 allouée aux autres membres de la commission.

Cercle pédagogique Desrosiers

Samedi soir, le 17, à 8 h. 30, aura lieu à l'Ecole Normale Jacques-Gauthier la dernière réunion du cercle pour l'année, sous la présidence de M. Eug. Brisebois.

M. l'abbé Ad. Desrosiers, aumônier du cercle, sera le conférencier d'honneur. Il traitera de pédagogie ancienne et de pédagogie moderne. M. R. Boudreau lui présentera et M. D. Proulx le remerciera. M. L.

Ils sont fashionables les COMPLETS DE FLANELLE

signés Fashion-Craft

Excessivement populaires, ils sont légers pour l'été; cependant ils possèdent toutes les qualités que requiert une confection soignée.

Gris Oxford et gris Cambridge — aussi beige —

\$21.50

MAGASINS FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

281, STE-CATHERINE EST

974, STE-CATHERINE OUEST

375, ST-JACQUES OUEST

LA FETE DES PERES — Dimanche le 18 juin

Dans le Golfe — Dans le Golfe — Dans le Golfe

Il faut se hâter Départ: Vendredi à 2 heures, le 23 Juin

Croisière de 5 jours

A bord du "NEW NORTHLAND"

Sous la direction de la Cie Mutuelle d'Immeubles.

Itinéraire couvrant les Caps Eternité et Trinité, Sept-Iles (Labrador) Anticosti, Golfe St-Laurent.

\$30.00

Dernier appel

TOUTS FRAIS COMPRIS, plus un supplément pour cabine de luxe, si désiré.

Pour ne pas être déçu, retenez votre cabine immédiatement.

Messe à bord — Prix spécial pour enfants de 2 à 12 ans.

Pour plus de renseignements s'adresser ou téléphoner à la

Cie Mutuelle d'Immeubles

1306, Ste-Catherine Est

Cherrier 5415 ou 5515

Le "New Northland" quittera son quai (vis-à-vis rue Beaudry) à 2 heures précises. Embarquement entre midi et 2 heures, vendredi, le 23 juin courant.

Fournir sera le chroniqueur.

musique ainsi qu'une jolie comédie l'Académicien.

Comme partie récréative de la soirée, plusieurs membres exécuteront des numéros de chant et de

Tous les instituteurs sont cordialement invités. (Comm.)

NAISSANCE

LEMIEUX. — A Montréal, le 12 juin 1933, à M. et Mme Amable Lemieux, née Suzanne Lachapelle, No 1662 Boul. St-Joseph Est, à Montréal, un fils baptisé Jean-Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme L.-Az. Lemieux, de Sherbrooke.

Avis de décès

ROBITAILLE. — A Montréal, le 13 juin 1933, à l'âge de 59 ans, est décédé au no 7117, rue de Gaspe, M. Arthur Robitaille, veuf de Marie-Anne Laperrière. Le corps sera inhumé au cimetière de la Côte des Neiges, à l'Église Saint-Vincent-Ferrier, où le service sera chanté à 8 heures 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

DAVID. — A Montréal, le 15 juin 1933, décédé à 78 ans, Madame C. David, épouse en premières noces du notaire Mathieu de Saint-Sauveur des Monts, et mère du Dr A. Mathieu de Saint-Vincent de Paul. Funérailles le samedi 17 courant. Le corps sera inhumé au cimetière de la Côte des Neiges, à l'Église Saint-Enfant Jésus du Mile-End, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Saint-Sauveur des Monts. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 12, à 78 ans, Joseph Archambault, époux d'Euphrasie Macki. **BOURASSA.** — A L'Acadie, Qué., le 13, à 81 ans, Narcisse Bourassa, époux de Léo Bourgeois. **BRABANT.** — A Vaudreuil Station, le 14, à 37 ans, Albina Mainville, épouse de Denis Brabant.

CARDINAL. — A Montréal, le 13, à 81 ans, Armandine Gratton, épouse de feu Clément Cardinal.

DEROUIN. — A Montréal, le 14, à 81 ans, Mme Adolphe Deroquin, née Rosalie Brault.

GOYER. — A Sainte-Thérèse, le 3, à 59 ans, Marie-Anne Manseau, épouse d'Alcide Goyer.

GABRIEL. — A Montréal, le 12, à 49 ans, M. Aquila Gabriel, époux d'Adèle Hamel.

GAUTHIER. — A Montréal, le 13, à 38 ans, Mme veuve Joseph Gauthier, née Emilia Poirier.

GUYN. — A Montréal, le 12, René Guyn, époux de Juliette Cyr.

IMBIAULT dit MANTHA. — A Montréal, le 13, Amanda Gagnon, épouse de feu Ephraïm Imbault dit Mantha.

JARRY. — A Montréal, le 14, à 81 ans, Ernest Jarry, fils de M. et Mme Francis Jarry, décédé.

LABELLE. — A Rosemont, le 13, à 88 ans, Dorcine Nadéau, épouse de feu Wilfrid Labelle.

LAJOIE. — Aux Trois-Rivières, le 13, à 78 ans, Mme veuve Napoléon Lajoie.

LEBLANC. — A Montréal, le 14, à 37 ans, René Leblanc.

PITRE. — Longueuil, le 13, à 27 ans, Gaston Pitre.

PRUD'HOMME. — A Montréal, le 13, Mlle Marie Prud'homme, à 39 ans.

Feu M. Jos.-Louis Noël

A St-Marc sur Richelieu est décédé, mercredi, 14 juin, à l'âge de 77 ans, M. Joseph-Louis Noël, cultivateur, père de Mlle Louise-Marie Noël, organisatrice à Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17, à 9 heures (heure solaire), à Saint-Marc. Le *Devoir* offre ses sympathies à la famille en deuil.

Docteurs, Consultez !!!
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges
Lampes spécialisées pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boulitte—
Instrumentation de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix: catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
PRÉCISION FRANÇAISE
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Aucune classe sociale n'échappe aux aléas de la vie, et c'est une des raisons d'être de l'Assurance-Funéraire.

Direction de Funérailles - Salons Mortuaires
Assurance Funéraire - Ambulances privées

Tél.: Plateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
DE
FRAIS FUNÉRAIRES

L.-Eug. Coiro, Prés. Joseph Coiro, Sec.-Trés. et Gérant Général
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST



"Je désire un emploi"

Vous me connaissez, je suis un téléphone. En réalité je suis homme à tout faire et je désire une position.

vous me savez à mon poste lorsque vous avez recours à mes services. Avec moi vous ne vous ennuyez pas.

Ce que je puis faire? Bien voici—

Je vous amène plus de visiteurs.

Je puis faire vos commissions à l'épicerie, au magasin pour l'achat d'une foule de menus articles.

Pour quelques sous par jour je serai à l'oeuvre tout le jour et chaque jour. Je vaudrais beaucoup plus que le coût de mes services.

Je puis protéger votre demeure dans les cas d'urgence.

Mettez-moi à l'épreuve et voyez si je ne vous sers pas bien.

Je vous aide à veiller sur vos enfants.

Passez à notre bureau d'affaires ou téléphonez dès aujourd'hui.

Je fais un excellent gardien de nuit car je ne dors jamais.

Vous pouvez sans déboursé nous appeler d'un poste public.

Je suis bon compagnon même quand je suis silencieux, car



F. G. WEBBER.
Gérant.

Demain: VENDREDI, 16 juin 1933

De l'Octave, semi double.

Lever du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 49.
Lever de la lune, 0.43.
Premier quart, le 1er, à 6 h. 59 m. du mat.
Pleine lune, le 8, à 0 h. 11 m. du mat.
Dernier quart, le 14, à 6 h. 32 m. du soir.
Nouvelle lune, le 22, à 8 h. 28 m. du soir.
Premier quart, le 30, à 4 h. 47 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PLUVIEUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 77.
Même date l'an dernier 78.
Minimum aujourd'hui 47.
Même date l'an dernier 55.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.04. 11 heures a.m. 30.02.
Midi: 30.01.
Chiffres fournis par M. Watson 55-R. de
Mété. 1619 St-Denis, Montréal.

Le discours de M. Bennett à la conférence économique mondiale

Le premier ministre du Canada préconise une stabilisation immédiate des monnaies du Royaume-Uni et des Etats-Unis — Le rétablissement des échanges normaux — La limitation des emblavures

LES NEGOCIATIONS SE CONTINUENT POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE MONETAIRE

Londres, 15. — Le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, a parlé à la conférence économique mondiale aujourd'hui. Il a dit que son pays adhère pleinement au programme monétaire formulé par le chancelier de l'Echiquier et préconise une stabilisation immédiate des monnaies du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Au point de vue tarifs douaniers, M. Bennett a exprimé l'opinion que les droits douaniers resteraient toujours nécessaires en une certaine mesure. Il a signalé la nécessité de rétablir les échanges normaux entre les pays pour éviter la formation d'îlots économiques. En terminant, il a laissé entendre qu'il accepterait la limitation des emblavures comme moyen de hausser le prix du blé.

peuvent pas se permettre d'envoyer un excès de prudence l'ampleur des travaux à entreprendre; qu'ils ne doivent pas non plus fermer les yeux sur la nécessité de s'occuper de tout cœur des moyens de favoriser le retour aux prêts internationaux sur une échelle répondant aux besoins de la situation.

Le tarif

La délégation canadienne partage, en une large mesure, les opinions du chancelier de l'Echiquier sur les tarifs douaniers, le contingentement et les autres restrictions imposées au commerce (notamment M. Chamberlain a préconisé l'abaissement de tous les tarifs douaniers excessivement élevés et la suppression des obstacles artificiels au commerce), mais elle croit qu'il y a dans le régime économique de chaque pays, des particularités essentielles à l'existence même du pays. Les tarifs douaniers seront toujours un instrument de politique nationale.

La crise a fait surgir une série de nouveaux obstacles dans les voies normales du commerce mondial. La conférence a pour mission d'assurer au commerce mondial une circulation relativement libre.

D'autre part, on ne peut pas se tenir compte du fait que dans maints cas la clause de la nation la plus favorisée vaut à des pays des avantages qui annulent, ou tout au moins diminuent, fortement la valeur des accords bilatéraux récemment négociés.

Un effort concerté peut redresser les prix des denrées sur les grands marchés, mais ne supprimerait pas les difficultés immédiates des producteurs de produits essentiels. Les prix de ces produits sont tombés au-dessous du niveau général des autres produits. Nous sommes en présence d'une accumulation telle que, pour l'échiquier, il faudra régler plus promptement la production.

Dans le cas du blé, les excédents accumulés s'élèvent, au total, à 350 millions de boisseaux. Pour remédier à la situation qui résulte de cette accumulation il faudra une entente internationale allant peut-être jusqu'à la limitation provisoire des emblavures.

Le blé

Au sujet du blé, il a été tout à fait rassurant d'entendre le chancelier de l'Echiquier déclarer que le pays qui est le plus grand importateur de cette céréale (le Royaume-Uni) reconnaît la nécessité de mesures internationales. Il est établi que chaque fois que les prix du blé ont fléchi, les principaux importateurs ont élevé leurs droits douaniers sur cette céréale, accentuant leurs restrictions et inventé de nouveaux moyens de défense qui, en diminuant la demande, ont aggravé le fléchissement. Le fléchissement est peut-être attribuable aux moissons exceptionnelles de 1928.

Pendant que les pays exportateurs de blé s'emploieraient à réduire leur production, les pays importateurs de cette céréale pourraient chercher attentivement à délimiter s'il ne leur serait pas possible d'accroître leur demande. De la sorte, on pourrait rétablir l'équilibre plus rapidement et on affecterait moins les droits acquis.

La trêve tarifaire

Le gouvernement canadien a donné son adhésion à la trêve tarifaire pour la durée de la conférence. Mais la conférence ne doit pas se contenter d'une trêve qui perpétue le présent état de choses. La proposition des Etats-Unis pour que tous les pays adhèrent à la trêve n'est pas une fin. C'est un moyen qui devra être suivi, au cours des prochaines semaines, d'un programme bien défini de réduction des tarifs douaniers.

L'anniversaire du désastre de la "Vickers"

Samedi prochain, premier anniversaire de la catastrophe de la "Canadian Vickers" et de la mort d'une trentaine d'hommes dont le chef Raoul Gauthier et plusieurs pompiers, il y aura une manifestation religieuse à l'Oratoire St-Joseph. On se souvient que le chef Gauthier, au moment de la catastrophe, était assis à l'heure d'adoration du corps des pompiers à l'Oratoire. Par exception, le Frère André assistera à cette cérémonie religieuse. Le chef Carson sera présent avec tous les pompiers qui pourront quitter leur poste à cette heure.

Le comité monétaire

Les négociations continuent relativement à l'élection du président du comité monétaire, qui est d'une importance capitale, cela va de soi. Il paraît que quelques pays se sont rangés du côté des Etats-Unis depuis hier et qu'il est possible que M. James Cox, ancien gouverneur de l'Ohio soit élu. On dit que la France céderait la présidence de ce comité aux Etats-Unis en retour d'une stabilisation provisoire du dollar. Des délégués des Etats-Unis ont exprimé l'opinion que les principales monnaies seront stabilisées d'ici la fin de la semaine. La livre sterling serait stabilisée entre 84.04 et 84.07.

Le discours de M. Bennett

Voici un résumé du discours de M. Bennett:

Bien que sa population soit relativement peu nombreuse, le Canada s'est fait une place importante dans le monde. En 1932, il s'est classé à la cinquième place parmi les pays exportateurs; seuls la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France l'ont dépassé. La conférence économique mondiale est donc d'un profond intérêt pour lui.

Le Canada croit que les éléments monétaires et économiques de la crise sont inséparables et que pour obtenir la solution il faut des mesures qui portent sur ces deux points à la fois.

Au point de vue monétaire, nous acquiesçons cordialement au programme que le chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni a énoncé. Je désire toutefois souligner certains points de ce programme sur lesquels le chancelier ne nous paraît pas avoir assez insisté.

D'abord, je désire demander avec toute l'énergie dont je dispose que les deux pays qui, au point de vue commerce et créances, dépassent tous les autres pays représentés à la conférence s'entendent le plus tôt possible pour stabiliser leurs taux de change en fait.

Je me rends compte de la difficulté que cela présentera dans la présente situation, mais il est évident que sans une entente de cette nature la conférence n'atteindra pas son but. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis doivent s'entendre pour stabiliser leurs monnaies l'une par rapport à l'autre et aussi par rapport au franc-or, s'il est possible d'adopter un commun programme de redressement des prix.

Les rapports fixés au début pourrout être seulement provisoires; néanmoins ils devraient refléter dans toute la mesure possible la valeur réelle et durable que les prix et les soldes indiquent pour chacun des monnaies.

On pourrait étendre graduellement cette mesure aux pays de moindre importance.

Le dollar à Londres et à New-York

Etant l'un des pays de moindre importance que les variations desordonnées des principales monnaies du monde les plus affectés dans leur vie économique, le Canada s'efforcera de stabiliser la valeur de son dollar à Londres et à New-York, lorsque ces deux places auront décidé d'établir un rapport constant entre leurs monnaies.

La stabilisation du change est de nécessité immédiate. D'autre part, il faudra recourir à une action concertée mondiale pour redresser les prix de gros.

Le presbytère de St-Jacques

Il semble que le projet de déplacement perd de sa faveur auprès d'un grand nombre de francs-tenanciers

Tous les francs-tenanciers de la paroisse St-Jacques s'accordent sur un point, à savoir la reconstruction de l'église sans dépenser un sou de plus que la somme reçue des compagnies d'assurances à la suite de l'incendie, soit \$221,000. Mais à mesure que les francs-tenanciers étudient le projet de reconstruction sur le même site avec déplacement du presbytère, et location de terrain pour construction de magasins en bordure de la rue Ste-Catherine, entre St-Denis et Berri, ils s'aperçoivent qu'il serait impossible de reconstruire l'église et de faire faire un quart de tour au presbytère sans dépenser moins de \$221,000, selon ce que nous apprenions ce matin de francs-tenanciers qui s'intéressent à leur vieille paroisse de St-Jacques.

L'église pourrait peut-être être reconstruite pour \$221,000 sur le même site, mais avec la même somme ils déclarent qu'il sera impossible de déplacer en plus le presbytère et y faire les modifications nécessaires pour l'adapter à sa nouvelle situation, serré qu'il sera entre une haute église et de hauts magasins.

Les prêtres qui y demeureront n'auront plus tout d'abord d'air et de soleil, et à ce point de vue, comme le faisait observer un franc-tenancier qui aime à employer des formules expressives, les prêtres n'auront pas plus d'air et de lumière dans leur presbytère, dominant sur la rue de Berri, que les prisonniers. Déplacer le presbytère et y faire les modifications nécessaires par la suite, à l'extérieur comme à l'intérieur, ne peut coûter moins de \$30,000 à \$40,000. Ce n'est pas une petite maison de bois de la campagne que l'on promène comme l'on veut.

Il semble donc que le projet de déplacement du presbytère perd de sa faveur auprès d'un grand nombre de francs-tenanciers.

Quant aux revenus de la location du terrain en bordure de la rue Sainte-Catherine, ils ne dépasseront pas, estimés des propriétaires, des environs, plus de cinq mille dollars les premières années. Le chiffre de \$300,000 de revenus en trente ans frappe l'imagination, mais cela veut dire un revenu moyen de \$10,000 par année seulement et l'estimation de la valeur actuelle du terrain à \$70,000 alors que le terrain vaut des centaines de mille piastres comme valeur actuelle.

Des francs-tenanciers qui ne craignent pas de dire leur opinion nous faisaient remarquer que l'est commercial est menacé d'une invasion de capital anglais de l'ouest de la ville. Un syndicat financier dont la majorité des membres est anglaise a déjà préparé tout un plan de magasins. Par conséquent, il n'est pas sûr que ce soient des Canadiens français qui louent ces magasins et il n'est pas sûr que le commerce canadien-français de l'est ne soit davantage menacé.

Autre point. La prospérité revenant, et il semble qu'elle revient à grands pas, les revenus de la paroisse augmentent d'au moins \$15,000 par année. En 1932, pendant la plus dure année de la crise, les revenus ont diminué de cette somme. Ne peut-on pas conclure qu'ils augmentent d'au moins le même montant avec le retour de la prospérité? Ces revenus dépasseraient donc en moyenne les revenus que l'on attend de la location du terrain, ce que l'on oublie trop facilement.

Comme on le voit, advenant la reconstruction de l'église sur le même site, on peut vraisemblablement prévoir que la majorité des francs-tenanciers désapprouvera le déplacement du presbytère et la location du terrain pour construction de magasins à un syndicat anglais qui ne serait qu'une nouvelle menace pour le commerce canadien-français de l'est.

Pour détruire les mouches de la pomme

Québec, 15. (D.N.C.) — Un arrêté ministériel se rapportant à la destruction des mouches de la pomme a été adopté hier par le conseil exécutif provincial. Les cultivateurs du district de Montréal ont avisé le ministère de l'Agriculture que la larve, dite ver de chemin de fer, est devenue un véritable fléau pour les vergers et menace de destruction des centaines de pompiers. Le ministère vient donc de décréter les moyens qui devront être employés dans certains comtés et dans diverses paroisses d'autres comtés de Montréal pour détruire cette bestiole malfaisante.

La conférence de Londres coûtera \$4,125,000

New-York, 15. — On estime que le coût de la conférence économique mondiale sera de \$4,125,000. La délégation française a un crédit ouvert de deux millions de francs, ce qui sera la moyenne des autres grandes nations. On estime que les petites nations s'en tireront à raison de \$50,000 chacune.

La semaine de 40 heures

Un arrêté ministériel provincial la décrète pour l'industrie du bâtiment ainsi que le système du travail par équipes

Québec, 15. (D.N.C.) — En vertu d'un arrêté ministériel adopté hier et signé ce matin par le lieutenant-gouverneur, la semaine de 40 heures de travail a été décrétée dans l'industrie du bâtiment ainsi que le système de travail par équipes.

La nouvelle loi limitant les heures de travail sera appliquée dans le district de Montréal, Hull, de la Gatineau et Richelieu à partir du 1er juillet.

Cette décision a été prise sur demande de M. C. J. Arcand, ministre du Travail. Le gouvernement va se rendre compte de la façon dont le nouveau système fonctionnera et étendra l'application de la loi si elle donne satisfaction.

La décision du cabinet affectera tous les contrats accordés par le gouvernement provincial, ainsi que les travaux accomplis par les autorités municipales, les fabriques, les paroisses et les commissions scolaires.

Le contrat de la "Quebec Paving"

Une déclaration de M. Legault à propos de M. Mérimé

Lors de l'assemblée de la Commission métropolitaine, hier après-midi, M. l'échevin Filion s'est opposé à l'octroi sans soumission d'un contrat à la "Quebec Paving". M. J.-B.-A. Mérimé, vérificateur des finances municipales, a appuyé la motion et voté contre l'octroi du contrat, sans soumission.

Comme M. Mérimé appuyait un amendement de M. Filion, M. Léo Papineau, échevin du quartier Villiers, a protesté en disant que M. Mérimé n'avait plus droit de vote. C'est le contrôleur de la ville qui représente la cité. Or, il n'y a plus de contrôleur en titre depuis que MM. Philie et Mérimé sont entrés dans leurs fonctions respectives.

M. Quintal, président, a déclaré que c'était aux échevins de Montréal à s'enquérir auprès de l'administration, pour savoir si M. Mérimé représentait encore la ville.

M. Alfred Legault, président interimaire, dit que c'est à la Commission métropolitaine à s'enquérir si la charte est ou non respectée. Si la commission a des communications à faire, elle devra les faire officiellement et la cité décidera après.

Le contrat a été voté sans soumission.

Reclamations contre la "Vickers"

A la suite du désastre du "Cymbeline"

Mme Angéline Bonin, veuve de Napoléon Henrichon, a pris une action au montant de \$30,000 contre la "Canadian Vickers, Ltd." et a présenté ce matin une requête pour être autorisée à poursuivre in forma pauperis; elle agit tant personnellement que comme tutrice de ses enfants mineurs. Cette action est prise à la suite de la catastrophe du "Cymbeline", survenue au bassin de radoub de la "Vickers" le 17 juin 1932, il y aura un an samedi prochain. Raoul Gauthier y a trouvé la mort avec plusieurs de ses hommes. Henrichon était du nombre.

Quatre autres pompiers qui ont été blessés dans cet incendie ont pris des actions contre la même défenderesse depuis une couple de jours. Ce sont: M. François Rouleau, qui était capitaine du poste no 44 et qui réclame \$29,606; M. J. Branchaud, qui était pompier au même poste, no 44, qui réclame \$30,150; M. Léopold Bédard, qui était du poste no 13, et réclame \$31,500; M. Alfred Brennan, qui était du poste no 36 et réclame \$30,798. Tous quatre, dans les brefs de poursuite, se désignent comme bourgeois, car ils sont sortis infirmes de la catastrophe et ont dû quitter le service des incendies. Les déclarations ne sont pas encore produites.

Le procès d'Armand Langevin

Le procès d'Armand Langevin, accusé du meurtre de son père Emery Langevin, de Ste-Genève de Pierrefonds, le 15 janvier dernier, s'est poursuivi cet avant-midi devant la Cour du Banc du Roi que préside le juge Louis Loranger.

Plusieurs témoins ont été entendus qui n'ont pas apporté beaucoup d'éclaircissements à cette affaire. Ont rendu témoignage: Aline Langevin, sœur de l'accusé, Adrien Langevin, son frère, Henri Bonenfant, cultivateur, Ulric Blouin, gérant de banque, et Ulric Libersan, garagiste.

On a prouvé par M. Blouin que l'accusé avait apposé le nom de son père sur un chèque au montant de dix dollars, mais par contre M. Libersan a déclaré que ce chèque, préparé par lui, avait été entièrement versé au garage pour des réparations faites au camion des Langevin et pour de l'essence qu'on leur avait vendue.

M. Bonenfant a témoigné à l'effet que M. Emery Langevin, la victime, avait fait enlever les roues du camion pour empêcher ses fils de s'en servir.

Adrien Langevin et Aline Langevin n'ont rien dit d'intéressant sur les allées et venues de l'accusé le jour de la disparition de leur père et le lendemain, il ne se rappelaient plus très bien ce qu'il s'était passé et Me Gérard Fauteux s'est évertué en vain à tirer d'eux des réponses claires et précises.

Le procès se continuera cet après-midi à 2 h. 15.

Le 2e centenaire des Rédemptoristes

Clôture des fêtes

Sainte-Anne-de-Beaupré, 15. — Les fêtes du deuxième centenaire de la fondation de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur se sont terminées hier.

S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé, a célébré une messe pontificale hier matin au sanctuaire de Beaupré. Le cardinal Villeneuve était au trône. De nombreux prélats assistaient également à la cérémonie. Mgr Laberge, curé du Sacré-Cœur, a donné le sermon.

Banquet

A midi, il y a eu un banquet dans la grande salle du Juvenat. Le R. P. Emile Journault, C.S.S.R., recteur du monastère de Sainte-Anne-de-Beaupré, a présenté à Son Eminence, le cardinal Villeneuve et à Son Excellence Mgr Ross les hommages et les remerciements de la communauté des Pères Rédemptoristes. Il a remercié aussi les nombreux membres du clergé qui avaient bien voulu venir célébrer avec eux ces fêtes du deuxième centenaire.

Son Eminence, dans une brillante allocution, a félicité les Rédemptoristes de cet heureux anniversaire, a rappelé le grand rôle de saint Alphonse dans l'Eglise par sa doctrine, ses méthodes d'apostolat, sa législation des missions. Il a rappelé ensuite les liens très étroits qui existent, des origines et toujours, entre les deux congrégations des Oblats de Marie Immaculée et des Rédemptoristes. Il a terminé en disant sa joie de voir réunis aussi nombreux dans une vraie fraternité sacerdotale les membres du clergé séculier et régulier de son Archidiocèse.

Hier soir, à la cérémonie de clôture des fêtes, le R. P. Patrice Leblanc, C.S.S.R., a donné le sermon sur les Rédemptoristes au Canada, leur développement et leurs œuvres depuis plus de cinquante ans.

Le R. P. Leblanc

Nous citons la conclusion du sermon du R. P. Leblanc: "Devant tous ces faits et ces témoignages flatteurs, que conclure sinon que notre jeune province a bien mérité de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur et qu'en ces fêtes jubilaires nous avons bien le droit de nous en réjouir."

Par notre ministère, la grâce du Christ Rédempteur a été répandue avec abondance sur notre sol canadien: copiosa.

Abondante—copiosa—, cette grâce l'a été dans tous ces héros de la vertu: les Tielen... les Fiévez... les Pampaloni... les Lemieux... les Camille.

Abondante—copiosa—, cette grâce l'a été encore par le labeur caché mais fécond de nos professeurs des infatigables Rédempteurs d'âmes: les Fiévez... les Didier... les Debagnie... les Fortier... les Lemire.

Abondante—copiosa—, cette grâce l'a été aussi par le travail obscur mais non moins méritoire de nos chers Frères Servants...

Abondante—copiosa—, cette grâce l'a été encore par le labeur caché mais fécond de nos professeurs du Juvenat et du Studentat...

Abondante—copiosa—, cette grâce l'a été jusque sur les plages éloignées de l'Indo-Chine...

Abondante—copiosa—, cette grâce l'a été surtout ici même par le ministère si surprenant du pèlerinage.

Abondante—copiosa—, elle le fut par plus de 50 ans de travaux apostoliques donnés dans toutes les parties de notre vaste pays.

Abondante—copiosa—, elle le fut par l'œuvre jadis si prospère de saint Gérard à Hochelaga et par celle si populaire de N.-D. du Perpétuel Secours.

Demandons ensemble, dans une dernière prière, au divin Rédempteur de continuer à nous bénir de cette bénédiction qui décuple et centuple le grain de blé afin que, selon la promesse de son saint Fondateur, notre Congrégation puisse accomplir ici, sur les rives du St-Laurent, comme dans le monde entier, ses immortelles destinées: Copiosa apud Eum Redemptio.

M. James Cox, délégué des Etats-Unis, élu président du comité monétaire de Londres

(Dernière heure)

LONDRES, 15. (S.P.A.) — M. James M. Cox, délégué des Etats-Unis, a été élu président du comité monétaire de la conférence économique mondiale.

La vice-présidence du comité est confiée au ministre des finances de l'Italie, M. Guido Jung.

Le rapporteur sera le ministre des finances de la France, M. Georges Bonnet.

Le premier ministre de la Hollande, M. Colijn, a été nommé président du comité économique de la conférence.

La France avertit les Etats-Unis qu'elle ne peut payer l'échéance d'aujourd'hui

La Pologne est dans le même cas — L'Italie versera \$1,000,000

Paris, 15. (S.P.A.) — Le gouvernement français a câblé à Washington cet après-midi qu'il est forcé d'ajourner le paiement de l'échéance de dette de guerre d'aujourd'hui, pour les raisons qui lui ont fait ajourner le paiement de l'échéance du 15 décembre.

L'Italie paiera

Washington, 15. (S.P.A.) — L'ambassade de la Pologne a averti le secrétariat d'Etat que le gouvernement polonais n'acquittera pas l'échéance de dette de guerre d'aujourd'hui.

Les salaires des institutrices rurales

Le Conseil de l'instruction publique les reversera si on lui en donne l'autorisation

Le Conseil de l'Instruction publique reversera lui-même les salaires des institutrices rurales, dans le cas de plaintes de leur part, si le gouvernement accorde à ce corps public et indépendant le pouvoir d'intervenir dans ces questions, nous déclarait ce matin un membre du sous-comité catholique du Conseil de l'Instruction publique au cours d'une entrevue.

Le sous-comité s'est réuni hier à l'archevêché de Montréal et comprenait les personnes suivantes: S. E. Mgr Gauthier, S. E. Mgr Courchesne, M. le juge en chef Mathias Tellier, M. le sénateur Thomas Chapais, M. le sénateur J. Edouard Prevost, M. Antonio Perrault, M. Cyrille Delage et M. Lionel Bergeron.

Le sous-comité, qui ne comprenait pas alors MM. Tellier et Chapais, fit un premier rapport sur les questions qu'il avait à étudier et déclara qu'il était en faveur du statu quo quant au mode d'élection des commissaires des municipalités scolaires rurales, mais demanda des pouvoirs plus étendus pour le Conseil de l'Instruction publique afin qu'il pût prendre les mesures nécessaires dans tel et tel cas pour obliger certaines municipalités scolaires à agir. Le Conseil a alors ajouté au premier sous-comité deux membres, MM. Tellier et Chapais. Le sous-comité a maintenant hier son attitude et fera rapport officiel au conseil à sa réunion de septembre.

Jouissant de pouvoirs plus étendus, le conseil pourrait enquêter dans les livres des municipalités scolaires et forcer les municipalités qui n'ont pas de dettes — il s'en trouve — à payer non pas un salaire de \$100.00 comme cela se fait à certains endroits, mais d'au moins \$250.00 aux institutrices rurales.

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

Avez-vous besoin de bons livres?

Il faut haler ensemble

Achetez en français! Adressez-vous en français aux services publics!

Toutes les fois que, sans raison sérieuse, vous vous servez, dans les affaires ou dans vos relations avec les services publics, d'une langue autre que la vôtre vous diminuez les chances d'emploi et de succès de l'un des nôtres.

Il faut haler ensemble!



Pour que nos garçons ne soient pas des "bourdons dans la ruche!"

Voici ce qu'écrivait Maeterlinck au sujet de ces insectes: "Ils sont quelques milliers, s'agitant dans la ruche, exubérants, toujours ivres de miel, sans grande raison d'être, en somme. En attendant, ils épuisent les provisions de la ruche, et le travail incessant de cinq ou six ouvrières suffit à peine à nourrir l'oisiveté vorace et plantureuse de chacun de ces parasites qui n'ont d'infiniment plus que la bouche!"

Je ne sais pas quel transfert curieux mon esprit fit, en lisant ces pages, un rapprochement avec des paroles qui m'avaient été dites le jour même...

C'était au mois de juillet, en plein été, l'air n'était qu'un parfum, un bourdonnement d'insectes, un ravissement pour les yeux à cause des couleurs du jardin où nous nous promenions...

Une mère, une bonne mère cependant, excédée par l'agitation, l'exubérance, le désordre, l'inutilité de ses quatre fils en vacances, me racontait ses déboires:

— Il faudrait cinq ou six personnes derrière eux, expliquait-elle, pour réparer leurs méfaits et ranger les désordres de leurs extrava-

gances. Si encore ils me rendaient quelques services, mais quand j'ai besoin d'eux ils ne sont jamais là! Mon esprit est sans cesse sur le "qui-vive" à cause d'eux. Il n'y a qu'à l'heure des repas qu'ils soient fidèles, et pour cause, je puis vous assurer qu'ils y font honneur! De ceci, je suis bien contente, comme vous le pensez... Mais cette période de vacances, qui devrait être une détente et un repos pour tous, au lieu d'être désirée impatiemment, devient une période fastidieuse qu'on redoute...

J'allais lui répondre: — Mais, Madame, c'est de votre faute, pourquoi ne les avez-vous pas formés autrement?

Je m'abstins, n'étant pas qualifiée. Mon rapprochement du soir, en lisant Maeterlinck, n'est certes qu'une boutade, mais le côté dangereux de cette situation, c'est que, plus tard, ces jeunes gens restent des inactifs, des encombrants... Je parle même de ceux qui seront occupés hors de chez eux. C'est bizarre comme certaines gens peuvent être laborieux au dehors et paresseux au logis!

— Dame! me direz-vous, s'ils ont été si travailleurs autre part, il est bien juste qu'ils se reposent!...

— C'est la sagesse même, je l'admets, soit, qu'ils se reposent, prennent un bon repas en famille, fument un cigare en jouissant de leur

TRISTESSE

Tout était sombre et triste, en cette humble maison
Où mourait un enfant dans son petit lit rose:
Le papa éploré, en son cœur tout morose,
Voyant venir la mort, rêvait la guérison.

Et la maman pleurait sa petite Suzon
Qui mourait à douze ans, comme fane une rose
Lorsque le vent du nord l'enlève, à peine éclose.
Et répand son pollen sur le vert du gazon.

Elle mourut un soir, la petite martyre,
Et son pâle visage, éclairé d'un sourire,
Vit monter sa belle âme aux célestes séjours.

Qui dira la douleur d'un père et d'une mère
Qui voient, tout impuissants en leur détresse amère,
Mourir bien avant eux l'espoir de leurs vieux jours?

Isabeau DENIS

fauteuil, et puis, s'ils ne sont ni malades ni invalides, croyez-vous qu'ils leur serait très fatigant d'aller jusqu'à l'armoire aux clous, de prendre un marteau pour rependre un cadre, de saisir un tournevis pour remplacer un commutateur, de faire fondre un peu de colle pour raccommoder un jouet, le jouet qui a fait verser des larmes de désespoir à l'enfant, et qui, à son réveil, fera briller de joie ses jolis yeux?

En ce temps de crise, quelle ressource pour une maîtresse de maison de posséder un mari ou des fils débrouillards, ingénieux, adroits, serviables, qui savent réparer une T. S. F., faire marcher la machine à coudre, tout à coup rétive, déboucher un tuyau, placer une courtoise, tourner la corde d'un store, etc., et quelle économie pour le ménage!

Voilà les buts vers lesquels il faut orienter nos garçons, me semble-t-il. Je sais des fils, non loin de moi, qui aident si gentiment leur mère, même dans le ménage! — pourquoi pas, lorsqu'on n'est pas servi? A l'occasion ils balayent leur chambre. Il leur a été ménagé un petit atelier de réparations dans une annexe, et s'il manque quelque chose dans la maison, on se dispute à qui "aura l'honneur de se montrer adroit!"

Imaginez-vous ce que seront, plus tard, dans leur famille, ces futurs jeunes époux? Songez-vous à l'allégresse, à la joie, au bonheur de la maison abritant de tels hommes?

Et les conséquences, les avez-vous pesées? Economie, c'est une raison qui n'est pas négligeable.

Travail, chez soi, loin des clubs, des jeux, des danses, des mauvais entraînements, dans l'atmosphère chaude et pure du foyer. Bonne entente entre époux, puisqu'on se rendra des services mutuels en s'aidant; ainsi, toute la peine ne viendra pas du même côté.

Considérons ce ménage sans bone (cela se rencontre!). Madame est fatiguée d'une journée bien remplie; Monsieur vient de rentrer "de son travail". Elle a préparé un dîner simple et appétissant, les enfants sont soignés, au lit; elle monte redresser la coiffure, passer une robe, jeter un tendre regard sur ses chers endormis. Quel n'est pas son étonnement, en trouvant dans la salle à manger, de trouver la table dressée et d'y voir le plateau contenant le potage fumant!...

Elle sourit, s'assoit et remercie celui qui, d'un regard, enregistre avec amour ce sourire, illuminant d'un joli rayon toute la personne de sa femme!

Voilà un "climat" qui a l'air ensoleillé de bonheur. Cependant, je vois sourire certains sceptiques, ceux qui croient encore que le travail des mains avilit les bourgeois!...

— Cet homme est pot-au-feu, mièvre, petit! s'exclament-ils. — Non, il manque d'égoïsme, c'est ce qui fait sa distinction et sa grandeur, tout simplement. Il est bon, condescendant, oublieux de soi-même, et ce sont des qualités qui ne sont ni petites, ni mièvres, elles mettent un peu d'huile dans les rouages de l'affection conjugale!

C'est le produit d'une éducation masculine bien dirigée, et ceci est aussi important que l'habitude des bonnes manières. Il n'y faut que quelques efforts de volonté.

De nos jours, combien n'en voyons-nous pas de ces jeunes bourdons agités, préoccupés de l'effet

qu'ils produisent, cerclés d'or et de jaquette, impérieux comme des petits maîtres, arrogants comme des "stars"! J'entends toujours celui-là qui, interpellant sa mère, à la table du déjeuner, pour lequel elle n'avait pu changer de toilette, faute de temps:

— Maman, fit-il, mi-sûre, mi-vivante, comme vous êtes peu correcte, ce matin...

— Mon fils, que me manque-t-il? Je suis propre. Si vous n'aviez un peu aidée, ne fût-ce qu'à recevoir ce voyageur fatigué, peut-être aurais-je pu changer de robe ce midi!

Point de réponse... et un peu après:

— On n'a pas pris les poussières dans ma chambre, il y en a un doigt sur ma table.

Et agressif:

— Comment pourrai-je y travailler, tantôt? Sur quoi, sa sœur, qui ne manquait pas d'à-propos, se leva, prit à l'office un torchon blanc, et à côté, dans le salon, le livre si amusant: *Maître Jacques, ou la femme à tout faire!* et déposa les deux objets à côté de son frère. Elle dit ironique:

— Voici de quoi satisfaire vos espérances, mon ami; vous épouserez une précieuse place pour votre précieuse personne, et vous trouverez un salutaire sujet de méditations dans ce livre.

Toute la table éclata de rire, et notre jeune bourdon ressemblait assez bien, avec son air pantois, au renard que la poule aurait pris!

L'histoire ne dit pas s'il mit à profit les bonnes leçons qu'on lui offrait... peut-être, un peu tard...

Vers 3 heures, dans cette même maison, arriva un joli petit Jacques, 6 ans, fils unique, qui, avec ses cousins, venait passer l'après-midi chez sa tante.

Dès le vestibule, il s'arrêta et attend qu'on le débarrasse: les femmes sont faites pour le servir. Evidemment, elles en ont l'habitude. Pendant ce sa bonne fait un message à la maîtresse de maison, il attenda... n'ôtera ni ses gants ni son chapeau, qu'il tritura gauchement entre ses doigts...

Entrent, un peu après lui, ses cousins et leur mère. Celle-ci se retourne et dit péremptoirement:

— Allons, les enfants, ôtez vos manteaux, et un peu vite. Qu'attendez-vous? Qu'une femme de chambre vous tombe du ciel, ou que je vous devête? Vous auriez honte sans doute, à votre âge!

La petite troupe s'exécute sur-le-champ. Notre premier arrivé, ayant vu et entendu, se mit en devoir de suivre l'exemple. Au bout de quelques minutes, jours de réunions familiales, le pli fut pris. La première maman, qui n'avait rien fait pour cela, fut émerveillée d'avoir un fils si adroit! Il fallait encourager ces bonnes dispositions-là, dresser l'enfant, styler la bonne. Mais elle avait bien d'autres choses à faire, qu'elle croyait plus importantes...

— Elle n'en eut ni le désir ni le courage, et l'enfant retomba bientôt dans son inertie et dans ses préjugés, pauvre victime d'une éducation maladroite.

Marie de BELLEFROID
(L'Education familiale).

Le 24 juin, jour de fête nationale, pavoisez et décorez.

Pour apprendre la récitation

C'est une louable habitude de faire apprendre par cœur aux enfants des morceaux de nos bons auteurs, particulièrement de nos pièces. Rien de plus utile pour le développement de l'esprit et la formation du goût. — Rien aussi parfois de plus difficile, parce que l'attention de l'enfant ne se fixe qu'avec peine.

Voici un procédé indiqué par une revue d'éducation, et que l'on peut au moins essayer:

On copie sur une feuille ou une ardoise le morceau à retenir. On le fait lire; puis on biffe un mot ou deux dans chaque vers. On demande à l'enfant de retrouver ces mots, en lisant l'ensemble. Le lendemain, nouvelle lecture, et disparition d'autres mots. Piqué au jeu, l'enfant demandera qu'on efface encore. Il pourra finalement relire sa fable ou ne figurer plus que des virgules et des points.

Une autre méthode consiste à lire le soir, plusieurs fois à haute voix la poésie que l'on veut apprendre par cœur. Inutile d'y apporter une attention soutenue, ni même de chercher à approfondir le sens et l'enchaînement du morceau: c'est un simple enregistrement par l'oreille. Là-dessus l'enfant est envoyé au lit. Pendant le sommeil un lent et inconscient travail d'assimilation se fait dans la mémoire. Le lendemain matin l'enfant n'a plus qu'à relire deux ou trois fois la poésie pour être en état de la réciter. Cette méthode réussit souvent.

Le rouge et le blanc

Des parfumeurs avides ont lancé depuis quelques années la mode des fards, sous lesquels s'enlaidissent et se détériorent les plus frais visages. Mais eux gagnent de l'argent, et cela seul importe.

Cette mode sévissait jadis avec une grossièreté qu'elle n'a plus. Au XVIIIe, au XVIIIe siècles, une dame de bonne compagnie devait chaque matin poser sur sa figure une épaisse couche de crème que le rouge, sur les joues, venait relever. Le noir régularisait les sourcils et grandissait les yeux; le bleu servait à tracer une ou deux veines légères.

Les personnes n'ayant plus un teint de jeunesse n'étaient pas seules à essayer ainsi "de réparer des ans irréparables outrages"; les enfants, les jeunes filles étaient obligées de se peindre leur visage.

Si une fillelette sans rouge et sans blanc s'était aventurée au milieu de ces poupées, elle eût semblé moribonde et aurait impressionné douloureusement tout le monde.

Quand Marie-Thérèse arriva en France, comme elle refusait d'obéir à cette mode absurde, un exprès fut dépêché à Versailles. Le Conseil fut rassemblé, la matière mise en délibération, et tout le monde tomba d'accord qu'il fallait expressément ordonner à la jeune fille la charrette qui devait la conduire à l'échafaud, prit le temps de se couvrir les pommettes de rouge, "afin de paraître déceint dans la rue".

L'habitude était si bien ancrée dans les mœurs, que Mme de Monaco, avant de monter sur la charrette qui devait la conduire à l'échafaud, prit le temps de se couvrir les pommettes de rouge, "afin de paraître déceint dans la rue".

Vient de paraître "Washington et Jumonville"

PAR L'ABBE GEORGES ROBITAILLE

Etude critique contenant trois photographies hors texte. 0.60 sous l'unité. Edité au Devoir, mai 1933.

Ce livre est une leçon de fierté. Il montre qu'une nation saine peut et doit user de représailles en réponse à certaines injures, et que Dieu bénit le courage. Il est bien difficile de ne pas conclure avec l'auteur que le futur président des Etats-Unis et le fondateur de la république américaine s'est indignement trompé le 28 mai 1754. Nos premiers historiens se trouvent justifiés d'avoir parlé de l'assassinat de Jumonville. La documentation fournie par M. Robitaille est abondante, sûre, neuve. L'ouvrage, sobre et très lié. Et l'histoire racontée ne manque ni d'intérêt ni de pittoresque. Pour toutes ces qualités de fond et de forme, la jeunesse étudiante voudra lire ce livre et en faire son profit. Les Jeunes-Canadiens eux-mêmes y reconnaîtront la flamme du patriotisme éclairé. Le leur.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

FEMMES NERVEUSES

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. "Je suis si nerveuse, qu'il me semble que je pourrais voler..." "Mes nerfs sont tendus..." "Je voudrais être morte!"... que de fois j'ai entendu ces paroles! Elles prouvent, à l'évidence, que les femmes nerveuses ont besoin de se soulager. Elles prouvent aussi que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, les femmes, depuis près de cinquante ans, ont pris ce merveilleux remède pour reprendre une nouvelle force et vigueur.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien... et observez les résultats.

Soirée du "Devoir" à St-François Solano

Allocutions de M. L.-G. Hogue et de M. le curé Champagne en faveur de notre journal

Programme artistique par le Conservatoire Lassalle

Le comité des lecteurs du Devoir de Saint-François-Solano a donné hier soir une soirée publique. M. L.-G. Hogue, du conseil central de l'A.C.V., a parlé du Devoir, et M. l'abbé J.-A. Champagne, curé de la paroisse, a dit aussi quelques mots d'éloges à l'adresse de notre journal. M. l'abbé Arthur Bigras, vicaire, et M. l'abbé Sévère Veilleux assistant aussi à la réunion.

Le programme artistique, qui était sous la direction du Conservatoire Lassalle, a été fort réussi. Outre des réceptions par des élèves du Conservatoire, on a interprété deux comédies: "Une bonne farce" et "Trois femmes pour un mari".

M. L.-G. Hogue

M. Hogue dit d'abord un mot de la campagne entreprise en faveur du Devoir par l'A.C.V., et qui va se terminer pour recommencer au mois de septembre. Puis il parle des diverses associations nationales qui ont trouvé dans le Devoir un appui constant. Le Devoir éprouve comme tout le monde des difficultés financières, poursuit M. Hogue, mais nous ne voulons pas qu'il disparaisse. Il doit continuer à dire la vérité. En disant la vérité, il ne fait pas plaisir à tout le monde, mais pour s'instruire il ne faut pas seulement lire les choses qui plaisent.

Les autres journaux disent ce qui peut plaire au public, mais le Devoir dit la vérité. Si le Devoir avait eu 100,000 lecteurs, croyez-vous que nous aurions participé à la guerre de 1914, aurions-nous eu la conscription? Croyez-vous que le Canada d'immigrants et que nous aurions aujourd'hui la propagande communiste, le scandale des Doukhobors et la juiverie qui prend notre commerce et va jusqu'à saboter nos campagnes et nos montagnes du nord? Et croyez-vous que l'on aurait permis la situation qui a causé l'émigration de tant de nos frères?

Si l'on avait écouté le Devoir qui prêche la colonisation et l'aide à l'agriculture, la crise serait moins dure, chez nous. Au lieu de cela on a organisé des trusts dans le papier, le charbon, l'électricité, le lait, le pain.

Abonnez-vous au Devoir, il vous instruira, que vous soyez rouges ou bleus. Naturellement le Devoir étant indépendant se trouve un journal d'opposition, il apprécie les actes des gouvernements; si le gouvernement fait bien il le félicite, s'il fait mal, il le blâme; mais il ne l'adore ni ne l'encense jamais.

M. l'abbé J.-A. Champagne

Depuis longtemps, a dit M. le curé Champagne, l'on se demandait un peu partout comment aider le Devoir: nous connaissons la valeur du Devoir, nous savons quelles causes il défend, causes religieuses et causes nationales. Il y a bien eu quelques bonnes volontés ici et là qui se sont exercées en faveur du Devoir, mais c'étaient des paroles isolées et limitées.

Aujourd'hui, les Voyageurs de Commerce ont pris la cause du Devoir en mains; ils préchent la diffusion du bon journal et, dans la région de Montréal, la diffusion du Devoir. Nous devons les en féliciter, c'est la plus belle cause à laquelle on puisse s'attacher. Comme le disait un souverain pontife, le bon journal dépasse la parole du prêtre en chaire, celle du missionnaire qui prêche des retraites, il dépasse même l'action de l'école catholique, parce que si le mauvais journal combat ce que prêche le prêtre, il affaiblit sa prédication, c'est ce qui est arrivé en France.

M. le curé a remercié le Conservatoire Lassalle de son concours, il a remercié le conférencier de la soirée, M. Hogue, et a terminé son allocution par un appel en faveur du Devoir, assurant que ceux qui lisent le Devoir sont mieux renseignés que les autres.

— Bravo! mon idée a du succès! Monsieur de Bern, refuseriez-vous de nous accompagner?

— Tout au contraire, Madame; j'avais téléphoné hier pour retenir ma place.

— Luc venait de s'introduire sous la tente; avec son plus séduisant sourire, la jeune femme l'interpella:

— Et vous également, Monsieur, vous serez des nôtres?

— Sans aucun doute, je serai des vôtres, Madame.

— Mais... vous venez d'arriver; savez-vous de quoi il s'agit?

— Je n'en ai pas le moindre idée. Personne ne soupçonnant la morne indifférence cachée sous le sourire du jeune homme, un éclat de rire général salua sa déclaration. Roxane le regardait fixement; son teint avait pris un éclat de rose; une expression de triomphe transfigurait ses traits mobiles. Etait-elle si près du but, que déjà il la suivait...

— Pour la suivre, sans s'inquiéter où elle le mènerait? Son rire dissimulait cette allégresse.

— Quelle confiance vous m'accordez! J'en suis très fier! M. de Bern va vous mettre au courant.

Pendant que Roger lui parlait, Fontanes étudiait de nouveau sa physionomie aimable d'homme bien moderne, à l'âme peu profonde, étrangère aux sentiments exclusifs!... Puis, tout à coup, il eut honte de juger sévèrement son rival.

— "Où qu'il aille, je vais, moi aussi, pensa-t-il, pour le surveiller, pour épier en jaloux ses paroles, ses gestes, ses sourires, près de Monique... et cette singulière Roxane paraît interpréter mon attitude d'une autre façon! Une ébauche de flirt pour couvrir ma défaite et donner à Monique le droit de se croire libre, c'est assez... c'est trop: dans quatre jours, je partirai!"

EATON

Ne partez pas en vacances sans un

Chapeau de sport "Swagger"

Economie de juin, vendredi,

.69

Peu dispendieux... mais avec cette apparence riche du tricot à la main tant en vogue cette année. Tricot de coton en nuances pastelles de mauve, corail, bleu, pêche. Bords étroits qui protègent suffisamment du soleil pour les sports d'été.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — rue Université.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

SALON D'ART

Ondulation Permanente
Ondulation Marcel
Ondulation au papier
Ondulation Komol
Manicure — Shampoo
Coiffure à l'eau.

Nous spécialisons dans la Permanente de Messieurs et Coiffure Dernière Heure.

4518 St-André - FR. 5861

Billets de Fin de Semaine dans tout le Canada

CONFORT SÉCURITÉ PRIX RÉDUITS

1. Excursion de deux ou trois jours

Aller et retour pour le prix d'un billet simple plus un quart. Ces billets sont valables, à l'aller, du midi du vendredi au midi du dimanche; au retour, jusqu'au dernier train du lundi suivant, inclusivement, heure solaire.

2. Excursion d'une journée

Aller et retour pour le prix d'un billet simple. Ces billets sont valables, à l'aller, dans tout train du dimanche (seulement) qui part après 1.00 a.m.; au retour, dans tout train qui revient au point de départ pas plus tard que minuit le même jour, heure solaire. (Tarif en vigueur du 7 mai au 30 septembre.)

Billets et renseignements compléments aux agences des

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN



Toujours champions des bas prix!

BEURRE
"SILVERBROOK"

la livre, **20c**

FARINE "Five Roses" sac de 7 livres, **22c**

MARMELADE "AYLMER" AUX ORANGES, pot de 40 onces, **23c**

CAFE "CHASE & SANBORN", daté, la livre, **41c**

Soupes "Aylmer" toutes les variétés, 2 boîtes, **15c**

Biscuits au Soda 'B' de "Christie", 2 paquets, **17c**

Savon "Palmolive" le morceau, **5c**

CHIPSO gros paquet, **17c**

CAFE EIGHT O'CLOCK **33c**

AGNEAU

QUALITE AUTHENTIQUE DU PRINTEMPS

GIGOTS, la livre, **29c**

LONGES, la livre, **27c**

Quartiers de devant la livre, **17c**

Ces prix pour Montréal, Pte-Claire, Ste-Anne, Longueuil, St-Lambert

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEACO LIMITED OF CANADA

Feuilleton du "Devoir"

Dettes sacrées

par ANNE MOUANS

49 (suite)

—Faites-moi comprendre tout de suite que je vous suis inutile!... pitié, mon amour-propre, obligez-moi à reconnaître que je suis revenu vers vous, simplement pour le plaisir de vous écouter!... Et après?... Dans un lieu de villégiature ces petites jouissances-là sont permises; elles n'éveillent pas la critique. Nous y vivons tous, plus ou moins, comme des éclopés en vacances. Jusqu'à l'heure où la vanité de croire que nos longues causeries ne vous déplaisent pas.

—Al-je dit le contraire?

—Non; pourtant... il me semble

que vous me répondez à la normande. Voyons! ce joli chemin vert ne serait-il pas un endroit charmant pour l'échange de nos impressions, sur un sujet grave ou gai à votre choix?

—Peut-être, si une douzaine d'amis, l'appâtés très ouvert, ne nous attendaient pas pour entamer leur repas. Nous voilà au bout de votre joli chemin, voyez tous les visages tournés vers nous et les regards impatients. C'est un tollé général qui va nous accueillir avec les reproches de Roxane.

—Etes-vous vraiment certaine que ce soit à moi, qu'elle pense?

Dans la voix de Roger vibrerait une ironie pleine de sous-entendus; il riait, ignorant la blessure qu'il venait de faire, car Monique, continuant à sourire, répondit simplement:

—Hâtons-nous. Fontanes le regardait accourir, souples et jeunes, à travers l'herbe haute; on eût dit qu'un même élan les portait, qu'une même pensée les animait. A ses yeux, il n'y avait plus de doute possible: de Bern vivait dans l'ombre de Monique, et elle accueillait ses hommages sans se départir de sa délicate correction. Qu'y avait-il d'impossible, après tout, à ce qu'un homme comme celui-là, que sa situation faisait indépendant, prêtât une compagnie adorable à l'insignifiante fiancée qu'on épouse pour sa dot?

—De Rois n'a-t-il pas choisi Marguerite, soupira-t-il... et moi-même...

—Comme un écho, la voix railleuse de Roxane lui murmura:

—Voyez si je me trompe; c'est un petit roman, tel qu'on en écrit pour les jeunes filles bien sages!

assez rares aujourd'hui! Minerve le comprend ainsi, elle qui s'effaroucherait d'un flirt comme nous l'entendons dans le monde. Etes-vous convaincu?

C'était fini de son amour; Roxane avait raison. Sous l'aiguillon de la douleur, le jeune homme eut un ressaut de fierté. Avec une nonchalance froide et souriante, il accepta la place qu'elle lui désignait près d'elle. Chacun s'installait à son gré autour de la nappe blanche étendue sur l'herbe; les rires, les mots spirituels se croisaient, jamais la gaieté de Roxane n'avait été plus entraînante. Elle soufflait sur tous les convives comme on souffle sur un brasier...

Pour la première fois Luc paraissait exclusivement occupé d'elle! Elle le vit bien, à plusieurs reprises, regarder de Bern qui, lui aussi, avait su se rapprocher de Monique; mais la profondeur de ce regard lui échappa. Il écoutait et répondait avec d'autant plus de brio que sa gaieté était forcée.

XXI

—Après-demain, première gran-

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

L'acier

D'après Iron Age, la production de l'acier aux Etats-Unis, qui n'était qu'à 15 p. c. du rendement possible il y a quelques mois à peine, est maintenant à 47 p. c. Et comme de nouveaux fourneaux sont mis en opération chaque semaine, on prévoit que l'augmentation se continuera encore pendant au moins un certain temps.

Salaires augmentés

Les compagnies productrices de pneus Goodyear et Firestone, de même que la Robin Hood Mills, productrice de farine, annoncent que les salaires de leurs employés seront augmentés de 10 p. c., immédiatement dans le cas des deux premières, et à partir du 1er juillet dans le dernier cas.

Dividendes déclarés

Canadian Fairbanks-Morse Co., Ltd. 1-2 p. c. sur les actions privilégiées, payable le 15 juillet, aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Canadian Wineries Ltd. 10 sous par action payable le 19 juin aux actionnaires inscrits le 15.

Canadian Converters, 1-2 de 1% payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Canadian Wineries, 10 sous.

Goodyear Tire and Rubber Co., 50 sous.

Canadian Cannery, 1ère préférence, 1-2 p. c.

Canadian Cannery, priv. convertibles, 50.

International Petroleum, 28.

Dominion Stores, 30 fonds américains.

Falconbridge Nickel, 10.

Associated Breweries priv. 1 1/2 %

Siscoe Gold Mines, 30.

Agnew-Surpass, priv. 1 1/2 %.

Dominion Textile, 81.

Goodyear Tire and Rubber, priv. 1 1/2 %.

Bank of Nova-Scotia, 3 %.

National Breweries, ord. 40 et priv. 13 %.

Can. Celanese, priv. \$1.75 plus \$1 sur l'arrérage.

Ottawa Light, Heat and Power, ord. 1 1/2 % et priv. 5-8 p. c.

Jamaica Public Service, ord. 25 et priv. 8 1/2 %.

Calgary Power Co. 1 1/2 %.

Can. General Electric, ord. 75 et priv. 1 1/2 %.

Charles Gurd and Co., priv. \$1.75.

Bank of Angleterre

Londres, 15. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en livres sterling: réserve totale, aug. 3,951,000; circulation, dim. 3,442,000; or, aug. 509,000; autres valeurs, aug. 2,491,000; dépôts du public, aug. 2,686,000; autres dépôts, aug. 2,834,000; réserve pour billets, aug. 3,914,000; valeurs d'Etat en portefeuille, dim. 880,000.

La proportion de la réserve au passif de la banque est de 47.21 p. c., comparativement à 46.31 p. c. la semaine dernière.

Bank of France

Paris, 15. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: or, aug. 44,000,000; solde à vue à l'étranger, aug. 78,000,000; effets de commerce cédés en France, aug. 115,000,000; effets de commerce achetés à l'étranger, dim. 77,000,000; avances, dim. 29,000,000; circulation, dim. 835,000,000; comptes courants, aug. 983,000,000. Taux de réescompte, 2-1/2 p. c.

Cours de l'argent

Londres, 15. (P.A.) — Le marché de l'argent en lingots est ferme et les cours s'avancent de 1/4 à 19-9/16 pence.

Cours du sucre

New-York, 15. (P.A.) — Marché assez ferme mais peu actif. Opérations: juil. dem. 1.35; sept. 1.35; déc. 1.46; jan. 1.47; mars, 1.52; mai, offre, 1.56.

Cours du café

New-York, 15. (P.A.) — Marché ferme quoique peu actif. Rio, juil. dem. 6.00; sept. dem. 5.85; déc. dem. 5.78; mars 5.67; mai 5.67. Santos: juil. offre, 8.10; sept. offre, 8.05; déc. dem. 7.95; mars, offre, 7.80; mai, offre, 7.70.

Elu directeur

New-York, 15. (P.C.) — M. Gordon Auchincloss, avocat et financier de New-York, a été élu membre du conseil d'administration de l'International Paper and Power Co. et de l'International Paper Co.

Prix des principaux produits

Cours du marché de New-York: Hier Merc. 9.27 9.28

Coton (juillet) 5.65 5.72

Café (juillet) 5.75 6.20

Sucre (juillet) 1.36 1.36

Laine (juillet) 86.30 86.00

Cuivre 8.00 8.00

Plomb 4.20 4.20

Argent 36.14 36.14

Zinc 4.75 4.75

Documentation

Relevé des exportations de grain et de farine — Indices des valeurs des exportations et importations, 1932 — Rapport sommaire du trafic sur les canaux, mai 1933 — Industrie des biscuits, de la confiserie au cacao et du chocolat, 1932 (rapport préliminaire).

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie, Limitée)

Offre Dem.

Dominion du Canada:

5 1/2 % 1er nov. 1933 100 100%

5 1/2 % 1er nov. 1934 101 101%

5 1/2 % 1er nov. 1935 102 102%

5 1/2 % 1er nov. 1936 103 103%

5 1/2 % 1er nov. 1937 104 104%

5 1/2 % 1er nov. 1938 105 105%

5 1/2 % 1er nov. 1939 106 106%

5 1/2 % 1er nov. 1940 107 107%

5 1/2 % 1er nov. 1941 108 108%

5 1/2 % 1er nov. 1942 109 109%

5 1/2 % 1er nov. 1943 110 110%

5 1/2 % 1er nov. 1944 111 111%

5 1/2 % 1er nov. 1945 112 112%

5 1/2 % 1er nov. 1946 113 113%

5 1/2 % 1er nov. 1947 114 114%

5 1/2 % 1er nov. 1948 115 115%

5 1/2 % 1er nov. 1949 116 116%

5 1/2 % 1er nov. 1950 117 117%

5 1/2 % 1er nov. 1951 118 118%

5 1/2 % 1er nov. 1952 119 119%

5 1/2 % 1er nov. 1953 120 120%

5 1/2 % 1er nov. 1954 121 121%

5 1/2 % 1er nov. 1955 122 122%

5 1/2 % 1er nov. 1956 123 123%

5 1/2 % 1er nov. 1957 124 124%

5 1/2 % 1er nov. 1958 125 125%

5 1/2 % 1er nov. 1959 126 126%

5 1/2 % 1er nov. 1960 127 127%

5 1/2 % 1er nov. 1961 128 128%

5 1/2 % 1er nov. 1962 129 129%

5 1/2 % 1er nov. 1963 130 130%

5 1/2 % 1er nov. 1964 131 131%

5 1/2 % 1er nov. 1965 132 132%

5 1/2 % 1er nov. 1966 133 133%

5 1/2 % 1er nov. 1967 134 134%

5 1/2 % 1er nov. 1968 135 135%

5 1/2 % 1er nov. 1969 136 136%

5 1/2 % 1er nov. 1970 137 137%

5 1/2 % 1er nov. 1971 138 138%

5 1/2 % 1er nov. 1972 139 139%

5 1/2 % 1er nov. 1973 140 140%

5 1/2 % 1er nov. 1974 141 141%

5 1/2 % 1er nov. 1975 142 142%

5 1/2 % 1er nov. 1976 143 143%

5 1/2 % 1er nov. 1977 144 144%

5 1/2 % 1er nov. 1978 145 145%

5 1/2 % 1er nov. 1979 146 146%

5 1/2 % 1er nov. 1980 147 147%

5 1/2 % 1er nov. 1981 148 148%

5 1/2 % 1er nov. 1982 149 149%

5 1/2 % 1er nov. 1983 150 150%

5 1/2 % 1er nov. 1984 151 151%

5 1/2 % 1er nov. 1985 152 152%

5 1/2 % 1er nov. 1986 153 153%

5 1/2 % 1er nov. 1987 154 154%

5 1/2 % 1er nov. 1988 155 155%

5 1/2 % 1er nov. 1989 156 156%

5 1/2 % 1er nov. 1990 157 157%

5 1/2 % 1er nov. 1991 158 158%

5 1/2 % 1er nov. 1992 159 159%

5 1/2 % 1er nov. 1993 160 160%

5 1/2 % 1er nov. 1994 161 161%

5 1/2 % 1er nov. 1995 162 162%

5 1/2 % 1er nov. 1996 163 163%

5 1/2 % 1er nov. 1997 164 164%

5 1/2 % 1er nov. 1998 165 165%

5 1/2 % 1er nov. 1999 166 166%

5 1/2 % 1er nov. 2000 167 167%

5 1/2 % 1er nov. 2001 168 168%

5 1/2 % 1er nov. 2002 169 169%

5 1/2 % 1er nov. 2003 170 170%

5 1/2 % 1er nov. 2004 171 171%

5 1/2 % 1er nov. 2005 172 172%

5 1/2 % 1er nov. 2006 173 173%

5 1/2 % 1er nov. 2007 174 174%

5 1/2 % 1er nov. 2008 175 175%

5 1/2 % 1er nov. 2009 176 176%

5 1/2 % 1er nov. 2010 177 177%

5 1/2 % 1er nov. 2011 178 178%

5 1/2 % 1er nov. 2012 179 179%

5 1/2 % 1er nov. 2013 180 180%

5 1/2 % 1er nov. 2014 181 181%

5 1/2 % 1er nov. 2015 182 182%

5 1/2 % 1er nov. 2016 183 183%

5 1/2 % 1er nov. 2017 184 184%

5 1/2 % 1er nov. 2018 185 185%

5 1/2 % 1er nov. 2019 186 186%

5 1/2 % 1er nov. 2020 187 187%

5 1/2 % 1er nov. 2021 188 188%

5 1/2 % 1er nov. 2022 189 189%

5 1/2 % 1er nov. 2023 190 190%

5 1/2 % 1er nov. 2024 191 191%

5 1/2 % 1er nov. 2025 192 192%

5 1/2 % 1er nov. 2026 193 193%

5 1/2 % 1er nov. 2027 194 194%

5 1/2 % 1er nov. 2028 195 195%

5 1/2 % 1er nov. 2029 196 196%

5 1/2 % 1er nov. 2030 197 197%

5 1/2 % 1er nov. 2031 198 198%

5 1/2 % 1er nov. 2032 199 199%

5 1/2 % 1er nov. 2033 200 200%

5 1/2 % 1er nov. 2034 201 201%

5 1/2 % 1er nov. 2035 202 202%

5 1/2 % 1er nov. 2036 203 203%

5 1/2 % 1er nov. 2037 204 204%

5 1/2 % 1er nov. 2038 205 205%

5 1/2 % 1er nov. 2039 206 206%

5 1/2 % 1er nov. 2040 207 207%

5 1/2 % 1er nov. 2041 208 208%

5 1/2 % 1er nov. 2042 209 209%

5 1/2 % 1er nov. 2043 210 210%

Bourse de New-York

New-York (P.A.) — Le marché est devenu tranquille après un mouvement de vente à l'ouverture et à midi plusieurs reculs du début avaient été réduits et même effacés. Les ferroviaires se sont même avancés légèrement tandis que les industriels subissaient des tendances diverses. Les mines étaient lourdes.

N.Y. Central et Chrysler se sont avancés d'un point. Au nombre des titres qui se sont légèrement améliorés on note General Motors, Santa Fe, North American, Delaware et Hudson, Southern Pacific.

Allied Chemical, Dome, Alaska Juneau, United Aircraft et Sears Roebuck ont reculé d'un point environ, American Telephone, U. S. Steel, General Electric et International Telephone de quelques fractions.

Pendant la deuxième heure, l'activité a quelque peu augmenté et le mouvement de reprise s'est continué. A midi l'Union Pacific s'est avancé de 2 et DuPont de 1.

Cours fournis par la maison G.EOFFROY & RAINVILLE, courtiers, 222, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Offre Dem.

Allied Chemical 118 90

American Foreign Power 12 14 1/2

American Power & Light 34 1/2

American Smelting 37 1/2

American Steel Works 127 1/2

American Tel. & Tel. 127 1/2

Anaconda 16 1/2

Atchafalpa 66 1/2

Atlantic Refining 26 1/2

Auburn 67

Baldwin Locomotive 20 1/2

Basin Electric 21 1/2

Bethlehem Steel 15 1/2

Canadian Pacific 18 1/2

Chrysler Motors 26 1/2

Columbia Gas & Electric 24 1/2

Cons. Gas of New York 60 1/2

Continental Can. Co. 57

Corn Products 73 1/2

Commonwealth Southern 7 1/2

Dupont 76 1/2

Electric Power & Light Corp. 14 1/2

Freeport Texas 35 1/2

General Motors 26 1/2

General Electric 16 1/2

Hudson Pacific 11 1/2

Int. Tel. & Tel. Co. 17 1/2

Johns Manville 48 1/2

Knickerbocker Copper 19

LA VIE SPORTIVE

Montréal gagne et perd hier à Albany

Albany, 15.—Les Royals de Montréal et les Sénateurs se sont partagés les honneurs de la journée d'hier lors d'un programme double fait à l'affiche. Dans la première partie les visiteurs ont remporté la victoire par un résultat de 8 à 2 mais dans la suite suivante les locaux se sont repris en infligeant un blanchissage au Montréal par un résultat de 3 à 0.

Les Royals ont accumulé douze coups réussis dans la rencontre initiale et sur ce nombre Goldman a frappé quatre fois en lieu sûr et Winsell a obtenu un coup de circuit.

Ogden était dans la boîte pour le club de Frank Shaughnessy dans la partie d'ouverture et fit excellente figure, n'accordant que huit coups réussis à ses rivaux et il excellait surtout dans les moments critiques.

MONTREAL

Goldman, a.c.	ab. p. c. a. r. a.
Regan, 2b.	5 3 4 2 1
Shiver, c.d.	4 0 1 2 0
Tate, r.	4 1 0 2 0
Roettger, 1b.	4 1 0 2 0
King, 2b.	5 1 2 1 0
Ripple, c.	4 1 2 2 0
Pickering, 3b.	5 0 1 0 3
Ogden, 1.	4 0 0 1 0
Total	39 8 12 27 16

ALBANY

Hack, 3b.	4 0 1 0 2
Taylor, 1b.	4 0 2 0 2
Jones, c.g.	4 0 2 1 0
Thompson, c.d.	4 0 2 1 0
Barton, c.d.	4 0 2 1 0
King, 2b.	3 0 1 0 2
Leggett, r.	2 1 1 0 0
Cummings, a.c.	3 0 0 3 4
Porter, 1.	0 0 0 0 0
Ragland, 1.	0 0 1 0 2
Total	32 2 7 27 11

Erreur Cummings: points comptés sur coups de Tate, Winsell, 4. Ragland, Shiver, 2. Thompson, deux buts, Goldman 3. Taylor, Ripple, trois buts, Ragland, Shiver, Goldman, deux buts, Roettger, 4. Ogden 1. Man à Roettger, Cummings, laissés sur les buts. Montréal 9. Albany 4: buts sur balles de Ogden 1. 2. 3. Ragland 1: coups sûrs sur balles de Porter en 2 2 3 manches, Ragland 6 en 6 1-3 manches, frappé par le lanceur, par Ragland (Ripple); retirés au bâton, par Ogden 2. Porter 1. Ragland 3. arbitres: McCormick et Hobbs; temps 1 h. 53.

(Deuxième partie)

MONTREAL

Goldman, a.c.	ab. p. c. a. r. a.
Regan, 2b.	2 0 1 1 2
Shiver, c.d.	2 0 1 1 0
Tate, r.	2 0 1 1 0
Roettger, 1b.	2 0 1 1 0
King, 2b.	2 0 1 1 0
Ripple, c.	2 0 1 1 0
Pickering, 3b.	2 0 1 1 0
Ogden, 1.	2 0 1 1 0
Total	25 0 6 18 6

xx-frappe pour McKeltham à la 5e.
xx-frappe pour Grabowski à la 7e.
xx-frappe pour Fisher à la 7e.

ALBANY

Hack, 3b.	3 0 0 3 1
Taylor, 1b.	3 0 0 2 0
Jones, c.g.	3 0 0 2 0
Thompson, c.d.	3 0 0 2 0
Barton, c.d.	3 0 0 2 0
King, 2b.	3 1 1 2 0
Leggett, r.	2 0 2 2 2
Cummings, a.c.	1 0 1 8 0
Porter, 1.	0 0 1 0 0
Ragland, 1.	0 0 1 0 0
Total	20 3 4 21 4

Erreurs: Winsell, Grabowski, Kreovich, Leggett, points comptés sur coups de Thompson, Kreovich, King, deux buts, Thompson, Leggett, Roettger, but volé, Pickering, sacrifices, Ripple, McLeod, douze coups réussis, laissés sur les buts. Montréal 9. Albany 2: buts sur balles de McKeltham 2. Miner 4: coups sûrs, sur McKeltham 2 en 6 manches, retirés au bâton, par McKeltham 1. Miner 7: mauvais lanceur, Miner; arbitres: Hobbs et McCormick; lanceur perdant, McKeltham; temps 1 h. 31.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G.	P.	F.C.
Rochester	37	23 617
Toronto	35	26 574
Pittsburgh	28	37 450
Montréal	26	35 426

Section sud

Newark	36	25 590
Baltimore	34	30 531
Jersey City	25	34 424
Albany	23	37 387

LIGUE NATIONALE

New York	31	18 633
St-Louis	31	21 004
Pittsburgh	29	23 568
Chicago	29	27 518
Cincinnati	27	27 500
Brooklyn	21	28 429
Boston	22	31 415
Philadelphie	19	34 352

LIGUE AMERICAINE

New York	33	19 635
Washington	32	22 597
Chicago	29	25 557
Philadelphie	29	25 557
Cleveland	29	26 527
Detroit	26	28 429
St-Louis	26	34 357
San Francisco	18	34 346

L'ouverture de la réunion à Connaught

Ottawa, 16.—La réunion du printemps au Connaught Park Jockey Club a été inaugurée hier après-midi à la piste d'Aylmer en présence d'une assistance assez nombreuse malgré la température plutôt froide car pas moins de quatre mille personnes ont assisté à la première matinée sous les auspices de la P. Q. R. A.

L'événement de la journée, le Goodyear Plate, a été gagné par Cupboard, sous les couleurs de W. J. Skene.

Un nouveau record de piste a été établi lorsque le jockey Johnny Pastoro, qui a monté les meneurs à Blue Bonnets la semaine dernière, a conduit Negopolis à la victoire pour courir en une minute et deux cinquièmes la troisième course sur un parcours d'un mille. L'ancien record avait été établi, il y a déjà plusieurs années, en 1921, par Diamema, qui avait parcouru le mille en une minute et quatre cinquièmes.

Le pari double a payé \$45.85 pour un billet de deux dollars. Les deux gagnants du pari double ont été Negopolis dans la troisième course et Bold Robin dans la cinquième.

Résultat des épreuves:

1ère course, 5 1-2 furlongs: Donny Johnny, L. Wells, 10.10, 5.00, 4.55; Norwalk, 11.7, G. Horn, 6.10, 4.40; Noel Boy, 11.5, D. Smith, 5.50, 4.40; 1.07 2-5. Ont aussi couru: Americana, My Constance, Knave of Clubs, Brian Muffin, Assyrian Prince, False Piety, Sun Jones, Little Wings, Charles, Girl.

2e course, 5 furlongs: Aquatis, 11.3, Watson, 6.95, 3.80, 2.85; Tanne, 11.5, G. Rose, 4.00, 3.15; Aid B, 11.5, G. Horn, 3.60, 2.85; 1.02. Ont aussi couru: Wrackala, Dusky, Margaret Mary, Shoteur, Luck In, San Gaff.

3e course, 1 mille: Negopolis, 11.5, Passero, 6.25, 4.25, 3.50; Catwalk, 10.8, R. Cooper, 10.20, 5.40; Squeeze Play, 11.2, E. Smith, 4.20, 3.50; 1.40 1-5. Ont aussi couru: Hey There, Interior, Dr Syntax, Shady Girl, Catino, Boston Waters, Mekachee.

4e course, 1 mille: Cupboard, 11.3, M. Mitchell, 10.90, 4.10, 3.10; Bubbola, 11.3, E. Smith, 2.70, 2.35; Stefan Jr., 11.5, J. Darou, 2.60; 1.40 3-5. Ont aussi couru: Prince Peter, English Knight, Count Bruno.

5e course, 1 mille et 70 verges: Bold Robin, 11.0, G. Horn, 9.80, 5.30, 3.75; Shaun Padraic, 11.1, E. Smith, 6.00, 4.15; Frank K., 10.4, M. Mitchell, 5.90, Temps, 1.45 2-5. Ont aussi couru: My Betty, Disappointed, Donie, Chiefs Troubadour, Irlander.

6e course, 6 furlongs: Wee Toddler, 11.1, E. Jellie, 11.00, 4.45, 3.25; Kitting, 10.6, R. Wimmer, 3.10, 2.50; Stop Off, 11.0, R. Cooper, 3.20; 1.15. Ont aussi couru: Pat Coventry, Spring Violet, Sir Michael.

7e course, 1 1-16 mille: Playabill, 10.4, Tryon, 18.00, 7.85, 5.55; Bobby Folsom, 10.2, G. Rose, 4.40, 3.90; Rubberneck, 10.4, Vane, 8.80; 1.07. Ont aussi couru: Irish Maiden, Templer, Verity Bilot, Observation, Brilliant Bud, Austerlitz, H. Shady Rest, Jessie Cuppage, Hazel Hoops.

Les parties dans les grandes ligues

Les toutes disputées hier après-midi dans les parties majeures de base-ball ont donné les résultats suivants:

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 8, Albany 2.
Albany 3, Montréal 0.
Newark 2, Jersey City 12.
Rochester 13, Baltimore 6.
Buffalo 12, Baltimore 6.

Première partie.

Toronto	00000000—0 3 0
Newark	00000001—2 5 0
Baltimore	00000001—2 5 0
Baltimore	00000001—2 5 0

Deuxième partie.

Toronto	02000101—4 5 1
Newark	02100000—3 7 2
Baltimore	00000000—0 2 0
Baltimore	00000000—0 2 0

Troisième partie.

Buffalo	00203116—12 15 3
Baltimore	04200000—6 10 3
Wilson, Bartulis, Bloomer, Crouse et Dan-niell, Claret, Prud'homme, Smythe et Hensley.	

LIGUE NATIONALE

New York 8, Boston 2.
Brooklyn 7, Cincinnati 0.
Chicago 7, Cincinnati 0.
St-Louis 3, Pittsburgh 2.

LIGUE AMERICAINE

Boston	50000000—5 3 0
New York	15000002—8 9 0
Hamlin, Cantwell et Spohrer; Pame-lie, Bell, Luque et Menzies.	

Section sud

Pittsburgh	20000000—2 10 0
St-Louis	00110100—3 7 0
Hamlin, Marrow et Heving; Weaver et Hargrave.	

Section nord

Buffalo	00340110—9 11 2
Baltimore	10101120—8 11 3
Gallivan et Danning; Malton, Cantrell, Smythe et Sprinz.	

Section sud

Buffalo	00203116—12 15 3
Baltimore	04200000—6 10 3
Wilson, Bartulis, Bloomer, Crouse et Dan-niell, Claret, Prud'homme, Smythe et Hensley.	

Section nord

Pittsburgh	21001700—13 19 2
St-Louis	02030400—12 11 3
Hamlin, Cantwell et Spohrer; Pame-lie, Bell, Luque et Menzies.	

Section sud

Buffalo	00340110—9 11 2
Baltimore	10101120—8 11 3
Gallivan et Danning; Malton, Cantrell, Smythe et Sprinz.	

Programme varié et fort intéressant

Aux amateurs de lutte qui savent apprécier et encourager nos athlètes locaux, le promoteur Lucien Riopel offre ce soir, à l'Arena Mont-Royal à 8 heures 15, le programme suivant:

Finale: Jack Rogers vs Graham Stockton, 2-3 à finir.

Combat royal entre Marcel Oumet, Jacques Trudeau, Sam Chuck, Charles Pigeon et Eddie Marquette.

Semi-finale: Roméo Masse vs Nick Mara, 45 min., une chute.

Preliminaires: Ben Davis vs Alphonse Daoust, 20 min., une chute.

John Masson vs Carl Owen, 20 min., une chute.

L'arbitre sera Ernest Boucher.

Le programme, comme peuvent s'en rendre compte ceux qui ont suivi régulièrement les séances du promoteur Riopel à l'Arena Mont-Royal le jeudi soir, est tout à fait dans la note de ceux qui ont remporté les plus beaux succès. Tous les combats sont bien équilibrés et tous les lutteurs aux prises feront l'impossible pour offrir, en même temps qu'un spectacle intéressant des luttes coûteuses.

Graham Stockton, l'un des favoris du public anglais, fera la lutte à Jack Rogers, qui en est à sa première apparition à l'Arena Mont-Royal. Ce jeune lutteur plein d'espérance a fait ses preuves et il n'a pas hésité à se mesurer contre un adversaire d'expérience comme Stockton. On sera surpris de ce qu'il réalisera ce soir, car il promet beaucoup.

De toutes les rencontres à l'affiche, le combat royal est devenu celui auquel les spectateurs attachent d'habitude le plus d'importance. Ils ont hâte de voir se lancer les uns contre les autres cinq hommes tout à la fois. Ils aiment voir les coups imprévus qui se portent dans des combats de ce genre. Ils seront servis à souhait ce soir.

Roméo Masse et Nick Mara sauront intéresser vivement les amateurs présents, car ils sont à peu près de force égale et tous deux anxieux de décider la question de supériorité. Les deux préliminaires ne manqueront pas de préparer les spectateurs à des rencontres plus importantes sinon plus intéressantes.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Albany.
Toronto à Newark.
Buffalo à Baltimore.
Rochester à Jersey City.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Détroit.
New-York à Boston.

Ligue du Pacifique

Seattle 06010000—7 12 1

San Francisco 01003001—5 11 1

Portland 01010102—7 14 2

Los Angeles 20141900—12 12 2

Gibson, Jacobs et Palmisano, Dailou, Newton, Nelson et McMullen.

Hollywood 00302001—8 12 2

Oakland 00302001—8 12 2

Sheehan, Wetzel, Page et Tobin; Gabler, Fieber et Raimondo.

Les coups de circuit

MAJEURES: hier: Ferrell, R. S. 1; Alexander, R. S. 1; Klein, Phillips, 1; Hurst, Phillips, 1; Averil, Indiana, 1; Ott, Giants, 1; Gullie, Brown, 1; Watkins, Cardinals, 1; Stone, Tigers, 1.

LES MENEURS: Ruth, Yankees, 14; Fox, Athletics, 14; Gehrig, Yankees, 14; Berger, Braves, 11; Klein, Phillies, 11; Hartnett, Cubs, 10; Lazzari, Yankees, 10.

Total: Américaine, 229; National, 183.

Le "Big-Six"

Simmons, W. S. 54 222 44 9 12 378

Martin, Cardinals 50 204 42 74 383

Chapman, Yankees 47 168 39 61 383

Echlin, Sox 47 178 36 64 380

Klein, Phillies 54 221 35 79 358

Davis, Phillies 53 187 20 62 332

Ouverture du club Jarry

Après avoir remporté trois victoires sur les clubs Rivest, Columbus et Lasalle Coke, le populaire club de tennis Jarry aura son ouverture officielle lundi soir prochain, le 19 courant, présidée par l'échevin L. Papineau, rehausée de la reine des sports du nord, Mlle G. Bernier.

A cette fête, de magnifiques prix seront décernés aux vainqueurs de la soirée et de nombreux prix de présence seront tirés au sort. Des souvenirs seront distribués à tous les clubs. Les équipes suivantes sont invitées: Columbus, Rivest, Lasalle Coke, Crémazie, Soyons, Unis et Maple Leaf.

Le public du nord est invité. L'organisateur espère bien que les amateurs de tennis du nord se rendront à son désir d'assister à cette fête. En cas de mauvais temps la fête est remise au lundi suivant. Les clubs désirant rencontrer le Jarry doivent s'adresser à Léo Raby, 573 rue Jarry, Dupont 7714.

Les débuts de Joe Ménard à l'Arena

Joe Ménard sera l'adversaire d'Earl McCready lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal, dans une préliminaire au programme du promoteur Lucien Riopel. Ménard est un excellent lutteur de la Nouvelle-Angleterre et un Franco-Américain. Plus brillant que Mercier, il s'est affirmé homme de tout premier plan en plus d'une circonstance et on l'a chaudement recommandé au promoteur Riopel.

McCready est trop connu pour qu'il faille faire son éloge. On l'a déjà vu à l'œuvre en plus d'une circonstance et ses hautes qualités le désignent à de prochains combats fort importants. On le reverra donc avec grand plaisir dans un combat au cours duquel il y aura des passes élevantes.

Joe Malciewicz est plus décidé que jamais à faire oublier sa défaite récente aux mains de Joe Savoldi. Le Polonais se dit assuré d'effacer cette tache faite à son record et de prouver hors de tout doute qu'il est supérieur au vainqueur de Jim London. Savoldi, par contre, n'a pas pu battre Browning à New-York, ce qui indiquerait qu'il est susceptible de connaître la défaite comme n'importe qui. Par contre, le fait qu'il a terminé sa rencontre par une partie nulle indique bien qu'il peut être classé parmi les trois meilleurs hommes chez les poids lourds. Même s'il a battu une fois Joe Malciewicz, ceci n'indique pas qu'il répètera lundi soir. Quoi qu'il en soit, ces deux hommes vont assurément se livrer une rencontre comme il se fera difficile d'en revoir une semblable d'ici longtemps.

John Spellman et Pat Fraley, l'Irlandais si rude, seront les finalistes au programme. Comme le Juif n'est pas précisément doux, les amateurs qui aiment les rencontres où il y a de la casse ne voudront pas manquer cette occasion unique de voir aux prises deux hommes susceptibles de se faire également beaucoup de mal.

Léo Numa et Buck Weaver feront les frais de la première rencontre, qui est limitée à vingt minutes ou une chute. Comme le programme des amateurs sera servi à souhait et ils en verront de toutes les couleurs au cours de ces quatre combats.

L'Association Indépendante

Dimanche prochain, l'Association Indépendante offrira son sixième programme de la saison alors que les clubs suivants se rencontreront dans des parties régulières. Le Melrose, du gérant Brien, ira visiter pour la deuxième fois le club de Rosy Ménard, le St-Clément de Viauville. Vaincu lors de la première rencontre, le club de Ménard offrira toute la résistance possible afin de se maintenir dans la course au championnat. Au parc Champlain le club de la police recevra le Joloin, le leader des visiteurs.

A St-Paul de la Croix, le nouveau venu dans l'Association, le J. Christin et Cie fera les frais de la rencontre. La batterie Tremblay et Savard officiera pour les fabricants d'eaux gazeuses tandis que Dufort et Gilbert auront à leur faire face. Le club de Billy Innes, le Ville-Emard, qui n'a pas encore connu la défaite cette saison recevra le Fullum qui remporta deux si brillantes victoires dimanche dernier.

Au Saull, les Marchands d'Hochelaga avec leur jeune lanceur étoile Fréchette batailleront contre les hommes du gérant Taillon et tout fait prévoir que ces rencontres qui sont très importantes pour le classement des équipes dans la course au championnat, sauront attirer beaucoup à ces cinq terrains.

Verdun bat les Shamrocks

Verdun a pris le pas sur Shamrocks sous les auspices de la Ligue de crose senior de Montréal, hier soir, sur le terrain de Saint-Jean de Matha en remportant une victoire de 15 à 8. Billy Archer s'est le plus distingué en comptant huit points pour le Verdun. Kenny Grant, rover, a reçu un coup sur la tête assez violent pour qu'on fût dans l'obligation de le conduire à l'hôpital de Verdun, où on lui a fait quelques points de suture.

Composition des équipes:

VERDUN A.C.	SHAMROCKS
Elliott	bul
Murray	defense
D. Archer	defense
K. Grant	rover
M. Angle	centre
Felvus	ail
Lennox	ail
Benoit	ail

Subs, Verdun: Holzberg, W. Archer, Mullins et Mallet.

Subs, Shamrocks: Lewis, Leblanc, Bracken, Beale, Lyle, Langevin et F. Angle.

Première période

1 Shamrocks: Slattery	3.10
2 Shamrocks: Leblanc	8.12
3 Verdun, W. Archer	9.00
4 Verdun, W. Archer	9.20
5 Verdun, W. Archer	12.20
6 Shamrocks: M. Angle	16.25
7 Verdun, W. Archer	16.35
Punitions: Felvus 2, Holzberg, Slattery, Grant et Murray.	

Deuxième période

8 Verdun: Grant-Lennox	3.5
9 Shamrocks: T. Angle	4.15
10 Sham, T. Angle F. Angle	2.21
11 Shamrocks: M. Angle	6.30
12 Verdun: W. Archer	7.15
13 Verdun: W. Archer	11.35
14 Verdun: Grant-Benoit	14.20
15 Verdun: W. Archer-Lennox	16.55
16 Verdun: Felvus-Mullins	17.15
17 Verdun: Lennox	19.25
Punitions: Felvus 2, Kennedy 2, Leblanc 2, D. Archer.	

Troisième période

18 Shamrocks: Knight	2.15
----------------------	------

19 Verdun: W. Archer-Felvus 2.55

20 Verdun: Lennox 15.35

21 Verdun: Lennox-Mullins 16.55

22 Shamrocks: Slattery 17.40

23 Verdun: Felvus-Lennox 19.10

Punitions: Grant et Knight.

Arbitres: Brady et Jocks.

Montefiore défait

Devant 600 spectateurs, Invaders ont défait Montefiore par 3 à 1 dans la première partie de la Ligue intermédiaire de crose du nord de la ville au terrain Rockland hier soir. Les vainqueurs ont montré, tout le temps de la partie, plus d'activité que Montefiore. Chez les premiers White, Fitzgerald et Cooney se sont distingués en comptant des points tandis que chez les derniers Rotchin a été la grande vedette.

Composition des équipes:

Montefiore	Invaders
Yonofsky	but
Edelberg	def.
Bradhouse	def.
Goodis	rover
Segal	centre
Caplan	attaque
Caplan	attaque
Caplan	attaque

Première période

1-Invaders: White	9.18
Punition: Webster.	

Seconde période

2-Montefiore, Rotchin	6.12
3-Invaders: Fitzgerald	7.10
4-Invaders: Cooney	7.28
Punitions: Bradner, Segal, Edelberg, Lepinwall.	

Troisième période

Pas de point.	
Punitions: White 5, Segal 5, Webster.	
Arbitre: Eddie Duclos.	

L'ouverture de la rue Persillier

Le sénateur Marcellin Wilson donne 77 acres de terrain — Le raccordement de Bordeaux à la ville — Ce que dit la charte

M. Alfred Legault, président du comité exécutif, annonce que M. le sénateur Marcellin Wilson a donné à la ville 77 acres de terrain pour ouvrir la rue Persillier, de la rue Crémazie à Bordeaux.

Lors de l'annexion de Bordeaux à la ville de Montréal, celle-ci s'est engagée à raccorder Bordeaux à la ville par un boulevard, et de prolonger la rue du Bois de Boulogne jusqu'à Crémazie.

L'an dernier, tous les propriétaires des terrains situés entre Crémazie et Bordeaux, ont offert leurs terrains gratuitement à la ville, pour ouvrir une artère entre Bordeaux et Crémazie, le long de l'avenue du Bois de Boulogne. En plus, celle-ci se trouvait à déboucher sur le nouveau boulevard en sorte que les tenants du projet disaient que celui-ci réglait du coup deux des engagements de la ville.

Le projet fait être accepté au conseil municipal, mais M. Alfred Legault s'y opposa énergiquement et le fit ajourner.

Les tenants du projet du Bois de Boulogne veulent ouvrir le boulevard Gouin, de la rue Salaberry jusqu'à Crémazie.

Le projet fait être accepté au conseil municipal, mais M. Alfred Legault s'y opposa énergiquement et le fit ajourner.

Le sénateur Wilson a consenti à faire don de son terrain pour faire passer la rue jusqu'à Crémazie.

Le coût des travaux et des expropriations sera payable par les propriétaires riverains et les quartiers intéressés, à moins que les échevins des autres quartiers ne consentent à en faire supporter le coût par leurs propriétaires. Voici en effet ce que dit la charte:

"L'avenue du Bois de Boulogne devra être rendue carrossable jusqu'à l'avenue du Parc, en la cité de Montréal, dans un délai de deux ans à compter de l'annexion (l'annexion date de 1910).

"Une rue, à l'ouest de la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, devra être ouverte entre le chemin public de la ville de Bordeaux et le chemin Sainte-Gatherine de la ville d'Outremont, dans un délai de deux ans à compter de l'annexion; cette rue devra avoir la largeur et l'apparence d'un boulevard."

Comme on le voit, le contrat ne mentionne pas que les travaux seront aux frais de la ville de Montréal. Il stipule simplement que la ville devra faire les travaux, mais elle reste libre de les charger aux propriétaires intéressés.

Le défilé ouvrier du 1er juillet

M. Alfred Legault, président intérimaire du comité exécutif, annonce que la ville ne permettra pas à la Fédération des Clubs Ouvriers du Canada, ni à la Fédération des Clubs ouvriers de la province de Québec, de parader le 1er juillet prochain.

Cependant, M. Fernand Dufresne, directeur du service de la police, a accordé aux divers associations la permission de parader, après une censure préliminaire des chars allégoriques et de leur parcours par le département de police.

SYNDICATS CATHOLIQUE-NATIONAL

Les syndicats catholiques

CERCLE LEON XIII

Ce soir, le Cercle Léon XIII présentera aux ouvriers un sociologue bien connu, le R. P. Lévesque, O.P., qui parlera de "La propriété privée, ses limites et ses droits".

Par cette assemblée, le Cercle Léon XIII continue la série de conférences sur les sujets les plus importants de la sociologie catholique. La première de ces conférences fut donnée il y a deux semaines par le R. P. Chagnon, S.J., sur les caractères généraux de la doctrine sociale de l'Eglise. Cette assemblée fut marquée d'un véritable succès. Plus de deux cent cinquante ouvriers, dont un grand nombre de chefs, vinrent applaudir le R. P. Chagnon et exprimèrent hautement leur entière satisfaction. La conférence que donnera le R. P. Lévesque, jeudi soir, porte sur un sujet brûlant d'actualité. Il est en effet nécessaire que tous les travailleurs, en ces temps de difficultés, connaissent parfaitement bien les droits et les limites de la propriété privée. C'est un sujet vivement controversé entre communistes et capitalistes. L'Eglise présente une solution que pas un travailleur n'a le droit d'ignorer.

L'assemblée est ouverte à tous les ouvriers indistinctement. Le Cercle Léon XIII invite les membres et les dirigeants des Syndicats catholiques à se rendre en grand nombre. Nous réité

Scirée du "Devoir" à Verdun

Présidence de M. L.-J. Fortin — Appel de M. Paul Dumas, des "Jeune-Canada", et de M. Armand Pagé en faveur de notre journal

Allocution chaleureuse de Mgr Richard — Fort intéressant programme de chant, de réceptions et de comédie

Mgr J.-A. Richard, P. D., curé de la paroisse Notre-Dame des Sept-Douleurs, de Verdun, a présidé hier la soirée organisée par les lecteurs du *Devoir*. Un millier de personnes avaient répondu à l'invitation des organisateurs et plusieurs autres n'avaient pu trouver à s'asseoir dans la salle du sous-sol de l'église où avait lieu la réunion.

M. Paul Dumas

M. L.-J. Fortin, président de la section de Verdun du comité des lecteurs du *Devoir*, a souhaité la bienvenue aux invités et présenté les orateurs. M. Paul Dumas, des *Jeune-Canada*, a prononcé le premier discours. Il a parlé du programme de l'Association, dont il fait partie avec un groupe de jeunes gens non moins entreprenants que patriotes. Il a dit l'aide que le *Devoir* leur a apportée lorsqu'ils se sont adressés à lui pour le prier de les soutenir dans la lutte qu'ils entreprenaient pour revendiquer les droits des Canadiens français.

"Le *Devoir*", a dit M. Dumas, a besoin de la coopération des gens bien pensants. Il a besoin de lecteurs pour agrandir son champ d'action. Il a besoin d'annonces et d'impressions pour se maintenir surtout en ces temps difficiles que nous traversons. Son œuvre est non seulement utile mais essentielle à la race et à la religion. C'est le "chien de garde", c'est la sentinelle placée aux avant-postes. Il faut donc haïr avec lui depuis si longtemps qu'il hale pour nous."

M. Armand Pagé

M. Armand Pagé, avocat, a parlé lui aussi de l'œuvre du *Devoir*, des sacrifices consentis par ses collaborateurs et ses rédacteurs afin de conserver à la population un organe indépendant toujours sur la brèche. "C'est un frein aux ambitions démesurées de certains politiciens. Sans un journal indépendant comme le *Devoir*, il serait impossible de surveiller les manœuvres habiles qui s'opèrent dans certains milieux. Les politiciens s'en donneraient à cœur-joie si le *Devoir* n'était pas là pour les empêcher de danser en rond."

Mgr Richard

Mgr Richard a félicité chaleureusement l'A. C. V. d'avoir entrepris cette campagne en faveur du *Devoir*. "Je n'en suis pas étonné outre mesure, a-t-il dit, car les Voyageurs de Commerce ont déjà haï avec les Académiciens et je n'oublierai jamais ce qu'ils ont réalisé."

"Je suis heureux de remercier mes paroissiens qui sont venus remplir cette salle afin d'entendre parler du *Devoir*, de remercier également les orateurs qui ont communiqué leur conviction à ceux qui les ont entendus et qui ont ainsi répandu à pleines mains la bonne semence."

"Aux messieurs du *Devoir*, je dirai plus spécialement que nous comprenons ce que ce journal a fait pour la race, pour la langue française et pour la religion. Bien plus, je dirai que nous prouverons par nos actes que nous comprenons tout le bien que le *Devoir* nous a fait."

"Nous sommes quatre ou cinq à preschirer ici recevons le *Devoir*. Je souhaiterais que tout le monde

dans la paroisse reçût le *Devoir*. L'assistance nombreuse qui se pressait ici ce soir est un signe évident de l'intérêt qu'on porte à ce journal et je sais que le nombre des lecteurs de ce journal va doubler dans la paroisse. Je prierais donc ceux qui ne reçoivent pas le *Devoir* de s'y abonner pour un mois en attendant de le recevoir pendant tout l'année."

Un beau geste de M. Michon

On a procédé ensuite au tirage d'un prix de présence, un \$2.50 en or. Deux numéros ont d'abord été choisis successivement mais personne n'a répondu. On en a choisi un troisième, le no 209, que possédait M. T. Michon, gérant de la maison Bonin Frères, 3999 rue Wellington. M. Michon a refusé de prendre la pièce d'or. Il a préféré qu'elle soit versée en abonnements au journal. C'est un bel exemple qu'il importe de souligner. Nous remercions vivement M. Michon de son beau geste.

Programme choisi

Le numéro de choix au programme était la comédie en un acte: "Asile de nuit", de Max Maurey, qui jouaient les deux frères Melançon, Jean et Bernard, avec M. Charles-Henri Lalonde. Cette spirituelle comédie a remporté le succès au quel s'attendaient ceux qui connaissent le grand talent de ces trois artistes. Ils ont bien amusé les personnes présentes qui ont admiré leur jeu parfait.

Mlle Madeleine Melançon a récité des vers et MM. Paul Vincent et Jacques Demers ont chanté. La soirée a été un beau succès à tous les points de vue et ceux qui étaient présents n'ont pas caché leur satisfaction en sortant de la salle.

Feu M. J.-A. Berthiaume

LE MAIRE DE MONTREAL-EST DECÉDÉ SUBITEMENT HIER APRES-MIDI

M. Joseph-Albert Berthiaume, maire de Montréal-Est, est décédé subitement hier après-midi, vers 3 heures 30, en se rendant à une réunion de la Commission métropolitaine.

M. Berthiaume, âgé de 55 ans, a succombé à une crise cardiaque. Il s'est affaibli dans l'automobile de M. J. Napoléon Langellier, secrétaire de la municipalité de Montréal-Est.

M. Berthiaume avait été l'un des fondateurs de Montréal-Est et avait remplacé à la mairie de cette ville, en 1931, feu M. Joseph Versaillais. M. Berthiaume est né à Montréal le 12 décembre 1878. Il fit ses études au collège Sainte-Marie et à l'université Laval de Montréal. Peu après il se rendait en France pour y diriger, durant cinq ans, une agence de voyage. Puis, revenu au Canada, il fit partie de la maison Versaillais, Vidénaire et Boulaix.

M. Berthiaume fut échevin de Montréal-Est pendant 18 ans, élu pour la première fois en 1912.

Il laisse dans le deuil, sa veuve, Mme Julie Prévost; un fils, Albert; deux filles, Louise et Suzanne; cinq sœurs, Mme Thomas-Chase Casgrain, de Paris, France; Mme Masson, femme du maire Hercule Masson, de Terrebonne; Mme A. Marien, Mme A. Prévost et Mme F. X. De Celles-Prévost, de Montréal; un cousin, le Dr Paul Lamarche, de Joliette; un neveu, M. Paul Berthiaume, de Montréal.

Le défunt était aussi membre de la Commission Scolaire de Montréal-Est. Il demeurait au no 11,206 de la rue Sainte-Julie.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies; paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: HARBOR 1241.

La Grande-Bretagne à payé dix millions

Aux Etats-Unis — C'est un acompte sur l'échéance de la dette de guerre payable aujourd'hui — Le président Roosevelt a accepté ce paiement partiel "sans préjudice de la liberté des deux gouvernements dans les discussions subséquentes"

Londres, 15 (S. P. A.). — Le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, a annoncé à la Chambre des Communes, hier soir, que la Grande-Bretagne a payé aux Etats-Unis un acompte de \$10,000,000 sur l'échéance de dette de guerre payable aujourd'hui, et que le président Roosevelt a accepté "sans préjudice de la liberté des deux gouvernements dans les discussions subséquentes".

M. Chamberlain a expliqué que le paiement a été fait en argent-métal, à raison de 50 cents l'once de fin, et que la Grande-Bretagne a obtenu cet argent du gouvernement de l'Inde. La Chambre a applaudi en apprenant que le paiement avait été fait en argent-métal.

Le chancelier de l'Echiquier a lu une note que le président Roosevelt a câblé pour formuler son acceptation de l'acompte. Dans cette note, M. Roosevelt dit qu'il n'hésite pas à affirmer que, étant donné l'acompte et les explications fournies, il n'hésite pas à affirmer que la Grande-Bretagne n'a pas manqué à son obligation. La Chambre a applaudi ce passage de la note.

La note de Roosevelt

Voici les grandes lignes de la note de M. Roosevelt: Après avoir déclaré qu'il accepte le paiement sans préjudice de la liberté de discussion, le président dit que ni le temps ni les circonstances n'ont permis de terminer les entretiens que les deux gouvernements ont commencés après que le président eut annoncé qu'il consentait à entendre les débiteurs désireux d'entendre une révision des dettes de guerre. Il importe d'éviter une discussion des dettes de guerre durant les premiers jours de la conférence économique mondiale, qui a lieu à la Grande-Bretagne n'a pas manqué à son obligation, mais la loi et la constitution ne lui permettent pas de faire plus que cette assertion. Le peuple des Etats-Unis comprend que c'est le Congrès qui a autorisé les arrangements relatifs aux dettes de guerre et que seul le Congrès a le droit de modifier ces arrangements.

En décembre 1931, le Congrès a déclaré que le moratoire du mois de juin suivant n'entraînerait ni la remise ni la réduction des dettes de guerre. En vertu de ses pouvoirs constitutionnels et conformément à l'attitude qu'il a prise en novembre dernier, le président a acquiescé à une demande d'entretiens faite par le gouvernement britannique. Il a invité ce gouvernement à conférer à Washington le plus tôt possible. A titre d'information au peuple des Etats-Unis, le président tient à souligner que la question des créances des Etats-Unis n'est nullement inscrite au programme de la présente conférence de Londres et que la délégation des Etats-Unis est tenue de ne pas discuter cette question avec les représentants des pays débiteurs.

Parlant au nom du parti travailliste, sir Stafford Cripps a félicité le gouvernement d'avoir trouvé une solution satisfaisante pour les deux pays et il a loué le président Roosevelt de manifester une pensée élevée.

Correspondance

Après le discours du chancelier, le gouvernement a publié toute la correspondance relative à l'échéance d'aujourd'hui. Cette correspondance montre que, jusqu'à ces jours derniers, les autorités ont espéré un ajournement de l'échéance.

Le courrier postal de l'escadrille italienne

A l'occasion de la prochaine envoi transatlantique à Chicago, par des avions italiens, le gouvernement d'Italie fait savoir qu'au cours de l'envoie vers l'ouest, les avions atterriront à Shediac, N.-B., et à l'aéroport de Saint-Hubert, N.-B., et que l'on acceptera de leur adresser des lettres par transmission à Chicago par leur avions italiens pourvu que ces lettres soient affranchies de \$1.45 par 5 grammes. — cinq grammes équivalent approximativement à un sixième d'once. Toutes les lettres présentées pour transmission par cette envoie devront être affranchies au complet, à ce tarif, en timbres canadiens.

D'après ce que l'on en sait jusqu'à présent, les avions arriveront à Shediac vers le 25 juin et à Saint-Hubert, le même jour. En conséquence, les lettres destinées à être transmises par ces avions devront être entre les mains des maîtres de poste de Shediac ou de Montréal plus tard que le 25 juin et devront porter la suscription suivante: "Par l'envoie italienne du général Balbo à Chicago".

A leur retour en Italie, les avions ne s'arrêteront en territoire canadien qu'à Shediac seulement. Ils accepteront des lettres pour transmission en Europe au tarif de \$3.20 par 5 grammes. Dans ce cas également, l'affranchissement doit être au total, et en timbres canadiens. Les lettres devront porter la suscription: "Par l'envoie italienne du général Balbo en Italie".

Ces lettres devront être envoyées au maître de poste de Shediac, N.-B., pour être gardées par lui jusqu'à l'arrivée de l'escadrille aérienne, à son envoi de retour.

Le Dr Eudore Dubau aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 15 — L'Association des dentistes des Trois-Rivières a invité M. le docteur Eudore Dubau, doyen de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal et consul du Portugal, comme conférencier du port-causerie qui aura lieu dans la cité de Laviolette ce soir.

S. E. Mgr Alfred-Odon Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, sera présent. On compte que la plupart des médecins et dentistes de la ville et de la région assisteront à ce dîner.

M. le docteur Dubau va traiter d'un sujet qui lui tient au cœur: celui de la coopération qui doit exister entre le médecin et le dentiste.

Les diplômés de l'Ecole technique

Allocutions de MM. Fernand Rinfret, C.-J. Arcand, Alphonse Bélanger et Arthur Gaboury — Liste des diplômés et des titulaires de prix spéciaux

Une foule nombreuse se pressait hier soir dans l'amphithéâtre de l'Ecole technique pour assister à la distribution des diplômes et à l'ouverture de l'Exposition des travaux des élèves, exposition qui demeurera ouverte jusqu'au 23 juin prochain.

M. le maire Fernand Rinfret et M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, étaient présents à cette double cérémonie que présidait M. Alphonse Bélanger, principal actif et dévoué de l'Ecole.

M. Rinfret, au cours de son allocution, a félicité M. Bélanger d'imprimer à son Ecole une impulsion de progrès aussi grande. Il promet que la ville de Montréal augmentera son octroi à l'Ecole dès que les affaires iront mieux. Il se réjouit de voir que les deux races fraternisent aux cours de cette Ecole et il lui souhaite succès.

M. Arcand exprime tout son intérêt envers l'Ecole. Les techniciens et les artisans, dit-il, pourront se tailler une belle place dans la vie avec le courant d'idées qui circule à travers la province. Il rappelle qu'à la dernière session le parlement a décrété que seuls les porteurs de certificats de compétence pourront exercer tel ou tel métier.

M. Arthur Gaboury, qui donne aux élèves de l'Ecole des cours de sécurité industrielle, a dit quelques mots sur la nature de ses cours et des résultats produits.

M. Bélanger

M. Bélanger remercie MM. Rinfret et Arcand d'être présents à la cérémonie de distribution des prix et d'inauguration de l'exposition. Il regrette la mort du professeur Frank Rose, survenue l'automne dernier.

Notre école, dit-il, a fonctionné cette année à sa pleine capacité; mais nous n'avons eu autant d'élèves (leur nombre a atteint 850 pour les cours du jour seulement) et nous avons dû refuser des candidats faute d'espace. Cet accroissement considérable de nos élèves s'explique sans doute par la crise que nous traversons mais nous croyons qu'elle n'en est pas la cause unique; j'y vois une explication plus plausible dans le fait que l'on comprend de plus en plus la nécessité des carrières industrielles dans un pays comme le nôtre, riche en matières premières de toutes sortes. Et pour me servir ici de l'expression même de M. Lucien Romier que nous avons eu tant de plaisir à entendre, je ne crois pas qu'un pays puisse prospérer industriellement s'il n'a pas à sa disposition ces intermédiaires indispensables entre le patron et l'ouvrier et qu'on appelle les techniciens.

Ces techniciens, nous nous efforçons par tous les moyens à notre disposition de les former dans cette institution. Nous n'oublions pas toutefois que nous devons former avant tout des hommes et des citoyens dont le pays attend beaucoup. Nous tâchons, tout en développant en eux le savoir, chose indispensable à leur nécessité, de développer également le savoir-faire qui, s'il manque au plus grand savant, n'en fera jamais qu'un théoricien. Nous développons également en eux les qualités de civisme qui les feront regarder leur prochain et rendre service à l'occasion.

Nous ne négligeons rien pour procurer à nos élèves toutes les armes nécessaires pour se défendre dans la vie. C'est pour cette raison que M. Augustin Frigon, notre dévoué directeur-général, d'accord avec ses collaborateurs, portait cette année le cycle des études de notre école de trois à quatre années. Nous avons pensé qu'il était important de donner à nos jeunes gens des connaissances plus étendues en langue française et en langue anglaise. Ces deux cours existent aussi bien pour les élèves des deux sections française et anglaise et ont fonctionné cette année à notre plus grande satisfaction. Nous ajouterons à ces cours de langues des cours d'histoire, de géographie et de comptabilité industrielle qui permettront à nos diplômés d'être des collaborateurs plus efficaces des chefs d'entreprises.

Des futurs petits patrons

M. Bélanger fait le tableau rapide de l'exposition et montre le travail qu'ont dû exécuter les élèves aussi bien de première que de dernière année.

C'est le mois de la petite industrie et de plus en plus on en parle comme d'un moyen de nous tirer du marasme qui nous assaille. L'Ecole Technique croit fermement à ce mouvement comme d'un palliatif à la crise actuelle. Elle s'est toujours efforcée et elle s'efforcera toujours par tous les moyens à favoriser ses élèves à devenir un jour de petits patrons, qu'ils acquièrent un jour l'indépendance personnelle qui nous amènera à la grande indépendance économique. C'est un projet cher à mon cœur de pouvoir un jour fournir à nos élèves finissants un outillage aussi bon marché que possible pour les aider à développer leur initiative et à faire des artisans spécialisés ou ils pourront faire valoir nos magnifiques matières premières, aussi bien que dans la ferronnerie d'art et les autres métiers de chacune des spécialités de notre école. L'histoire industrielle abonde d'exemples nombreux de modestes ateliers, dirigés avec l'énergie et la persévérance indispensables, sont devenus par la suite les plus prospères et les plus considérables entreprises.

M. Bélanger fait ensuite remarquer que l'Ecole rayonne au dehors. En deux ans elle a tenu onze expositions, dont cinq du meuble. Il termine en remerciant les professeurs, les élèves de leur travail, et le public de son encouragement. Le principal de l'Ecole proclame alors les résultats des examens de l'attribution des prix.

Diplômes

Voici la liste des vingt-six diplômés, section française: Avec grande distinction: Antoine Gauthier, médaille d'or; Alph. St-Jacques, médaille d'or; André Mailoux, médaille d'argent.

Avec distinction: Maurice Deroime, médaille d'argent; Léo Germain, médaille d'argent; Paul Perreault, de Rouville Daigle, Emile-P. Sodo, André Bonard, Fr.-G. Lebeau, W.-R. Richard, Claude Brasseur.

Avec satisfaction: Emile Bouthillier, Louis Garnier, Paul Boisset, Irénée Labrie, Pierre Cartier, Chs. Riopelle, L.-P. Lambert, Paul Leduc, Fernand Alarie, René Gagné, Roger Picard, R. Archambault, Jean Roch et Marc Bédard.

Voici la liste des dix-huit diplômés, section anglaise:

Samuel Yellin, médaille d'or; William Stout, médaille d'argent; Emilien Gariépy, médaille d'argent; Dan Bloom, Roland Doig, G. Richardson, M. Cariglia, A. Wadsworth, Sam Spector, Victor Slon, Arnold Fee, Ernest Crompton, Th. Devlin, Carleton Smith, Jules Sesia, William Lester, John Landry et Harry Beeby.

Prix spéciaux

Voici la liste des prix spéciaux: Prix spécial offert par le professeur Delorme pour l'élève qui a porté le plus d'application à l'étude du français, décerné à Georges Couture.

Prix spécial offert par la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, accordé à R.-E. Richer et à Richard Steller.

Médaille d'argent offerte par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, à l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne à l'examen de Sécurité Industrielle, accordé à Jos.-P. Cimon et W. Stout.

Médaille de bronze de la République Française offerte par l'intermédiaire de M. Léon Marchal, consul général de France, décernée à l'élève chébisiste ayant fait preuve d'aptitude artistique et technique, accordée à Alphonse Saint-Jacques.

Prix spécial offert par M. L.-G. Cartier, surintendant des Chantiers municipaux, à l'élève qui a montré la plus grande application dans son travail durant l'année, accordé à Léo Germain et à Roland Doig.

Prix spécial donné par la Société des Anciens, section anglaise, pour les meilleurs essais, accordé à W. Stout.

Prix offert par la fondation Stratheona, pour le meilleur cadet, accordé à Daniel Ferland.

Prix spécial offert par l'Association des anciens élèves pour l'élève le plus appliqué en 2e année Tech., décerné à André Benoit.

Technologie du bois

Concours de technologie du bois organisé entre les quatre sections de l'école technique par M. Jean-Marie Gauvreau, professeur de technologie et chef de la section du meuble:

1er prix: Offert par M. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole, décerné à Fortunat Mériaux.

2ème prix: offert par M. Jean-Marie Gauvreau, décerné à Paul Saint-Jean.

3ème prix: Prix offert par M. Emile Morgenthaler, chef instructeur de l'atelier de menuiserie, décerné à Roger Handfield.

Deux médailles

MM. J.-P. Cimon et William Stout ont remporté chacun une médaille pour avoir obtenu le plus de points dans l'examen de sécurité industrielle.

Les secours directs sont suspendus

Plusieurs municipalités sous la tutelle de la Commission métropolitaine ont été averties par le gouvernement provincial, que celui-ci cesse de donner des secours directs d'ici à ce que les négociations entre les gouvernements fédéral et provincial soient terminées. Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Michel, Montréal-Nord, Saint-Laurent, lorsqu'elles ont demandé de l'argent pour secours direct, ont reçu cet avis.

Voyage accompagné

A ROME

à l'occasion de l'Année sainte et tournée d'Europe par une route nouvelle

ESPAGNE

GALICE — ASTURIES PAYS BASQUES — PYRENEES FRANCE — ITALIE SUISSE

Nombreux trajets en autocar

Départ de Montréal

20 JUILLET 1933

Embarquement le lendemain

à New-York à bord du

Cristobal Colon

Ligne Espagnole

45 jours, tous frais

compris \$449.

Prolongation facultative. ALLEMAGNE — ANGLETERRE. \$40.

1 semaine

Prospectus, inscription, etc.

LE "DEVOIR"

Service des voyages

450 Notre-Dame Est — Montréal

Tél. HARBOR 1241.

DUPUIS

N'OUBLIEZ RIEN POUR LA FIN DE SEMAINE OU POUR VOS VACANCES...

Quelques suggestions

pour hommes et jeunes gens

Ce sont d'autres aubaines de la Fête des Chefs de rayons

Combinaisons en rayon

Tailles 34 à 44. Chacune.

2 pour 1.75 .89



1000 combinaisons de rayon, marque WATSON et de tissu indéformable. Genre athlétique, boutons aux épaules ou sur le devant. Blanc, bleu, pêche. Achevez-en plusieurs pour vos vacances, vous les aimerez pour leur confort.

Costumes de bain

34 à 44. Chacun

1.39

Costumes de bain tout laine, modèle SPEED en noir seulement. 600 en vente à ce bas prix.

MARQUE Hollywood

D'une seule pièce. Marron ou noir. Tailles 34 à 44.

2.95

Grandes tailles: 46 à 48

3.95

Casquettes d'été

Entrées de tête: 6 1/2 à 7 1/2. Spécial, chacune

Entrées de tête: 6 1/2 à 7 1/2. Spécial, chacune

.39

.49

Pour automobilistes, pêcheurs, amateurs de golf, tennis et maints sports d'été. Blanc ou beige. Véritable toile d'Irlande, visière à dessous vert.

Une nouvelle casquette de bon et léger tweed à carreaux noir et blanc seulement. D'allure sportive et très populaire, se sportive et très populaire, se

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

PLateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, g.-g. et dir. gén. Armand Dupuis, sec.-trés.

"La vie aventureuse d'Arthur Buies"

Par RAYMOND DOUVILLE

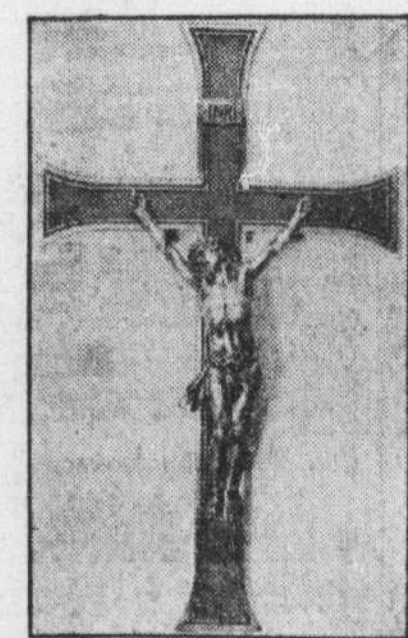
La figure d'Arthur Buies, l'écrivain le plus représentatif de la génération de 1880, est évoquée de façon saisissante dans le livre que lui consacre M. Raymond Douville, sous le titre *La Vie Aventureuse d'Arthur Buies*, récemment publié aux "Editions Albert Lévêque".

Orphelin dès sa naissance, Buies connaît tous les ennuis d'une jeunesse isolée. A vingt ans, il part pour la France, où il étudie deux ans dans un lycée, puis il se rend en Italie, où il entre au service du fameux Garibaldi. Imbu des idées révolutionnaires qui triomphaient en France à cette époque, il revient au Canada, se lance dans le journalisme d'avant-garde et fonde son célèbre journal *La Lanterne*, que l'évêque ne tarde pas à dénoncer et à prohiber. Buies entre ensuite au service des journaux de l'époque, et gagne la popularité par ses

spirituelles chroniques qui sont restées des modèles du genre. Mais, aventurier par tempérament, il se lasse de ces succès et part pour la Californie. Revenu au Canada après des mois de misère et de privations, il rencontre le curé Labelle et le seconde dans sa grande œuvre de colonisation.

L'auteur fait revivre cette étrange personnalité en des pages pleines de mouvement et d'entrain, qui se lisent avec autant d'intérêt qu'un roman. Il a su dégager de son héros les traits essentiels qui le distinguent et les jugements qu'il porte sur son œuvre sont ceux d'un critique consciencieux et juste. Par son style, par sa verve, par ses idées, Buies restera le plus grand écrivain de son époque et ses œuvres, dont M. Douville donne la liste à la fin de son ouvrage, mériteraient d'être mieux connues.

LA VIE AVENTUREUSE D'ARTHUR BUIES, qui fait partie de la nouvelle série "Figures Canadiennes" des Editions Albert Lévêque, est en vente au prix de \$1.00 l'unité à la librairie du *Devoir*.



Le Crucifix dans l'imposante chapelle neuve du Collège Loyola est une œuvre magnifique des ateliers renommés de Birks.

Les ateliers de Birks où les métaux précieux sont travaillés par des maîtres artisans possèdent des facilités uniques pour l'exécution d'œuvres d'Art Religieux, Vases Sacrés et autres objets de culte, en or, en argent et en bronze.

Henry Birks & Sons Limited

LA DERNIERE VISITE

